



Actes de la 56^e session ministérielle



Abidjan, Côte d'Ivoire, juillet 2014

Contenu des actes de la session ministérielle tenue à Abidjan Côte d'Ivoire

Table des matières

Préface et/ou dédicace, remerciement

Introduction

Rapport des réunions

- Rapport de la réunion de la commission administrative et financière
- Rapport de la réunion des correspondants nationaux
- Rapport de la réunion du Bureau
- Rapport de la réunion de la conférence ministérielle
 - RELEVÉ DE DÉCISIONS ET DE RECOMMANDATIONS 56ème SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN
 - NOTE D'ORIENTATIONS DE LA 56e SESSION MINISTÉRIELLE

ANNEXES :

Annexe 1 : Cérémonie d'ouverture

- Allocution du Secrétaire général de la CONFEMEN
- Allocution de Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique
- Allocution de Monsieur Clément DUHAIME l'Administrateur de l'OIF
- Allocution de Monsieur Ahmat Khazali Açyl Ministre de l'Enseignement fondamental et de l'Alphabétisation du Tchad, Président en exercice de la CONFEMEN
- La remise du fanion de la CONFEMEN
- Discours du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité représentant le Premier Ministre

Annexe 2 : Communication des partenaires

- Intervention
- Intervention de Monsieur

Annexe 3 : Cérémonie de clôture

- Allocution du Secrétaire général de la CONFEMEN
- Allocution de Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Présidente en exercice entrant de la CONFEMEN
- Discours de clôture du Premier ministre de la Côte d'Ivoire

Annexe 4 : Motions de remerciements

Annexe 6 : Liste des participants

PREFACE

La Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) organise tous les deux ans une session ministérielle. La 56e session s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 8 au 12 juillet 2014. Le thème principal qui a fait l'objet d'intenses réflexions, a porté sur : « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 ». Plusieurs concertations et des réflexions ont été menées et elles ont abouti à un document de réflexion appelé "DRO". Parmi les travaux préparatoires, l'on peut citer deux :

- la réunion du Bureau (Liège, juin 2013) qui a été déterminante dans cette réflexion prospective en ce sens qu'elle a conduit à l'adoption, par l'ensemble des ministres de la CONFEMEN, d'une déclaration sur les priorités de l'éducation pour l'agenda de l'après 2015 ;
- la réunion-débat tenue du 17 au 19 mars 2014, à Dakar, au Sénégal sur le thème de la 56e session ministérielle qui a regroupé plus de cent participants (experts, délégués gouvernementaux, associations de parents d'élèves, représentants de la société civile et des organismes nationaux et internationaux).

Nous adressons nos sincères remerciements aux ministres et chefs de délégation à la réunion du Bureau de Liège ainsi qu'à la 56e session ministérielle d'Abidjan pour leur disponibilité et leurs pertinentes contributions dans la réalisation de ce DRO.

Nous saluons le rôle et l'apport des correspondants nationaux et du comité ad hoc dont l'engagement n'a jamais fait défaut tout au long du processus de concertation et de réflexion.

Nous tenons à faire une mention spéciale à nos partenaires techniques et financiers qui nous ont témoigné une fois de plus de leur solidarité en nous accompagnant dans l'organisation de la réunion débat et de la 56e session ministérielle. Il s'agit notamment de la Banque islamique de développement (BID), de l'OIF et de la Coopération luxembourgeoise. Ces partenaires ont su donner du sens aux efforts de la CONFEMEN et de la Côte d'Ivoire, pays hôte de la dernière session ministérielle.

Nous adressons également nos remerciements à l'équipe des experts internationaux coordonnée par Monsieur Mamadou Ndoye et composée de Messieurs Eric LANOUE, Serge PEANO et Boubacar NIANE pour la richesse de leur production respective permettant d'avoir un document de qualité.

Nous félicitons également les membres du Secrétariat technique permanent pour le travail abattu au cours du processus de réflexion, d'élaboration et de finalisation de ce DRO. Je félicite notamment mesdames Fatimata BA Diallo, Carole Garceau, Lyne Gingras et messieurs Abobacar SY, Jacques Malpel et André Ndiaye.

KI Boureima Jacques

Secrétaire général de la CONFEMEN

I. Rapport des réunions

Rapport de la réunion de la Commission administrative et financière

INTRODUCTION

La Commission Administrative et Financière (CAF) s'est réunie au GOLF HOTEL d'Abidjan le 8 Juillet 2014. Cette réunion, essentiellement consacrée à l'examen des documents financiers, comptables et de programmation de la CONFEMEN, a enregistré la participation des Correspondantes et Correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau, du Luxembourg en tant qu'observateur, des deux Commissaires aux comptes et de l'équipe du STP. Toutefois, l'on a noté l'absence des CN du Canada, du Congo, de Maurice, de la Suisse et de la Roumanie. Les travaux se sont déroulés selon les trois phases suivantes: la cérémonie d'ouverture, l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour et l'adoption du rapport.

1. Ouverture de la réunion et constitution du bureau

Deux interventions ont ponctué la cérémonie d'ouverture : celle du Secrétaire général de la CONFEMEN suivie de celle du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de la Côte d'Ivoire, pays hôte.

Dans son mot de bienvenue aux participants, le Secrétaire général de la CONFEMEN a formulé le souhait que cette réunion aboutisse à des conclusions utiles pour le bon fonctionnement de l'institution dont il a la charge et qui doit affronter de nombreux défis.

Le Directeur de Cabinet, à son tour, a commencé par souhaiter à l'assistance, au nom du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de la Côte d'Ivoire, un heureux séjour à Abidjan. S'adressant au Secrétaire général, il a exprimé toute l'admiration dont il bénéficie auprès de la Côte d'Ivoire pour sa brillante prestation à la tête de la CONFEMEN. Poursuivant son propos, le Directeur de Cabinet a par ailleurs réaffirmé la place prépondérante des commissions techniques dans le fonctionnement des institutions. Convaincu que cette rencontre portera sur des réflexions enrichissantes pour le plan d'actions des deux prochaines années, il a conclu en rappelant que la réussite de la CAF conditionne le succès de la ministérielle.

Au terme de cette cérémonie protocolaire, le Bureau de la CAF a été constitué. La présidence a été confiée à la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que le Cameroun et le Sénégal ont été désignés aux fonctions de rapporteurs.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

Le Président a pris la parole pour présenter l'ordre du jour ; le calendrier des travaux a été adopté à l'unanimité.

3. Présentation du rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2013

Les Commissaires aux Comptes ont produit un document synthétique de la mission de contrôle et de vérification des comptes de la CONFEMEN qu'ils ont effectuée du 16 au 20 Juin 2014. Au terme de cette mission, « les états financiers annexés au rapport d'exécution financière du Plan d'actions 2013 de la CONFEMEN ont été jugés réguliers et sincères au 31 Décembre 2013 ». Dans le suivi des deux recommandations de 2013, ils signalent que « des efforts ont été accomplis dans la reconstitution du Fonds spécial de réserve et la comptabilisation des subventions d'exploitations ». Cependant, ils recommandent de poursuivre le travail pour :

- Résorber le manque à gagner de 14 101 339 FCFA pour la reconstitution du fonds spécial de réserve ;
- Soutenir une meilleure évaluation du patrimoine de la CONFEMEN et l'état des contributions extra budgétaires des états et gouvernements membres.

L'examen des états financiers a permis de constater que le Règlement Administratif et Financier en vigueur à la CONFEMEN définit quatre centres de responsabilités. Pour une meilleure compréhension des données par les utilisateurs et une simplification de la pratique comptable, les Commissaires recommandent la mise à jour du système comptable de la CONFEMEN par le regroupement de la comptabilité des centres de responsabilités, à l'exception de celle du PASEC qui bénéficie d'une autonomie de gestion.

4. Présentation des observations du STP

Le gestionnaire comptable présente les observations du STP. Ces observations sont en partie conformes aux recommandations des Commissaires. Il souligne son adhésion à la recommandation qui concerne la mise à jour du système comptable, mais il fait remarquer que cela implique une relecture du Règlement Administratif et Financier en tenant compte notamment de l'autonomie du PASEC.

Les échanges qui ont suivi ont porté sur la clarification de la notion de fonds spécial de réserve. Ce fonds est destiné à la préservation du patrimoine au cas où il y aurait nécessité de se rééquiper. L'amélioration du solde disponible du fonds spécial de réserve s'explique par le fait que le recouvrement des arriérés a été réalisé en partie (surtout au niveau des pays engagés dans l'évaluation groupée).

Unaniment, les membres de la CAF ont félicité les commissaires aux comptes ; ils ont marqué leur accord pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport et ont invité le STP à les mettre en œuvre.

Par ailleurs, le Secrétaire général a profité de l'occasion qui lui a été offerte pour annoncer le retour du Maroc au sein du Bureau et la présence du Luxembourg qui s'acquitte régulièrement de ses contributions statutaires et dont le statut d'observateur pourrait être modifié en cas de paiement des contributions volontaires. Il a invité les pays à communiquer au STP les informations non comptabilisées relatives à leurs contributions lors de l'organisation des réunions statutaires et des réunions débat et celles concernant les locaux abritant le Siège de l'institution mis à disposition par le Sénégal.

Au terme des discussions, le rapport des commissaires aux comptes a été adopté et la CAF a recommandé que le quitus soit donné au Secrétaire général pour sa gestion de l'exercice 2013 ; un projet de résolution a été proposé au Bureau à cet effet.

5. Plan de recouvrement des arriérés des contributions statutaires

Un plan de recouvrement a été adopté à la réunion du Bureau de Yaoundé en 2011. Son actualisation au 30 juin 2014 fait apparaître qu'un effort de résorption totale de leurs arriérés a été réalisé par les pays suivants : le Burundi, le Cambodge, la République démocratique du Congo, le Burkina Faso et le Niger.

Le processus de recouvrement des arriérés commence à donner des résultats significatifs et la CAF a encouragé le STP à poursuivre le travail. Il est recommandé de :

- présenter le tableau des recouvrements aux CN et aux ministres pour information et émulation ;
- Appliquer systématiquement les mesures incitatives telles l'admission au PASEC, au Bureau ou la prise en charge des participants à certaines réunions ;
- S'inspirer des autres mesures incitatives prises par l'OIF comme la suspension du droit de prise de parole lors des réunions des instances.

6. Présentation des éléments du Plan d'action et du budget 2015-2016 de la CONFEMEN

Le Secrétaire général a présenté le Plan d'action biennal 2015-2016 articulé autour des quatre axes suivants :

- (i) Appui aux politiques éducatives,
- (ii) (ii) Appui au pilotage de la qualité et de la gouvernance,
- (iii) (iii) Information et communication et
- (iv) (iv) Fonctionnement du STP.

Les échanges suscités ont permis d'apporter des clarifications sur certains aspects des axes et de questionner l'absence de cadre logique et de chronogramme, la soutenabilité du budget et la non – prise en compte de certaines activités importantes.

Il a été proposé de prévoir dans le plan d'action des réunions de CN, de même que des activités sur le thème de la 57e ministérielle et sur l'exploitation des résultats de la réunion de Séoul sur l'EPT et de l'agenda post 2015.

Il a par ailleurs été recommandé au STP de prioriser les activités du Plan d'action sur la base des ressources mobilisables.

Concernant l'observatoire de la qualité, la CAF confirme la recommandation du GT de Dakar pour une étude préalable de faisabilité dans le cadre du groupe ad hoc, avant la mise en œuvre du projet à partir de 2016.

Une dernière recommandation a porté sur la nécessité de redynamiser le RIC en valorisant le Web et les réseaux sociaux. Des réserves ont été formulées sur la pertinence d'instituer une revue spéciale sur l'éducation dont les modalités (format papier et/ou électronique) et les coûts ne sont pas maîtrisés.

7. Examen de l'ordre du jour de la réunion du Bureau

Des modifications ont été apportées au projet d'ordre du jour relatif à la réunion du Bureau, avant d'être adopté par les participants.

8. Examen du projet de relevé de décisions et de recommandations de la 56ème ministérielle

Suite aux discussions, un groupe de travail a été mis en place pour sa finalisation.

9. Questions diverses

Des informations ont été données par le CN de la Côte d'Ivoire sur :

- la cérémonie d'ouverture du 10 juillet à l'hôtel Ivoire;
- l'audience accordée aux ministres et chefs de délégation par le Président de la République le 11 juillet ;
- les autres réceptions (dîner ministériel et dîner présidentiel) prévues durant le séjour.

10. Lecture et adoption du rapport de la CAF

Le rapport est lu et adopté par la CAF et sera soumis à la réunion des Correspondantes et Correspondants nationaux.

Fait à Abidjan, le 8 juillet 2014

La CAF

**RAPPORT DE LA RÉUNION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DES ÉTATS ET
GOUVERNEMENTS MEMBRES DE LA CONFEMEN DE LA 56^e SESSION
MINISTÉRIELLE**

Les États et gouvernements représentés à la réunion des correspondantes et correspondants nationaux sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada/Nouveau-Brunswick, le Canada/Québec, la Côte d'Ivoire, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Gabon, la République Démocratique populaire du Lao, le Liban, le Luxembourg, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo, l'Union des Comores et le Vietnam.

Les pays absents sont la Bulgarie, le Cambodge, le Canada, le Cap-Vert, le Congo, le Djibouti, l'Égypte, la Guinée, la Guinée Bissau, Haïti, la Macédoine, le Madagascar, la République centrafricaine, la Roumanie, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, les Seychelles, la Suisse, la Tunisie et le Vanuatu.

Une représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que les membres du Secrétariat technique permanent (STP), les commissaires aux comptes, les membres du Comité scientifique du PASEC étaient également présents.

Des représentants de l'UNESCO et de KARANTA étaient présents à titre d'observateurs.

Trois interventions ont marqué l'ouverture de la rencontre.

Le secrétaire général de la CONFEMEN, M. Jacques Boureima KI, a souhaité la bienvenue aux correspondantes et correspondants nationaux à cette importante rencontre. Il a tenu à remercier les CN pour leur implication à rendre la CONFEMEN, plus visible et dynamique et les a invités à poursuivre leurs efforts, particulièrement au regard du versement des contributions statutaires.

Le président de la réunion, M. Sandé NGARNOUDJIBE, correspondant national du Tchad, a exprimé au nom du président en exercice, ses compliments au comité d'organisation ivoirien pour l'accueil chaleureux et le séjour agréable. Il a rappelé l'importance des points à l'ordre du jour de la réunion et a appelé les CN à travailler avec leur habituelle rigueur dans le but d'épuiser le calendrier bien chargé.

Le chef de cabinet M. Abdoulaye KOUYATE, représentant le ministre de la Côte d'Ivoire, a souhaité la traditionnelle Akwaba en terre ivoirienne et a transmis ses chaleureuses salutations. Il a souligné le rôle important des CN dans la mise en œuvre des activités de la CONFEMEN. Il a déclaré ouverte la réunion des correspondantes et correspondants nationaux.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR / SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS/ RECOMMANDATIONS

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président de la réunion a présenté l'ordre du jour qui a été adopté sans modification.

2. Bilan :

- Présentation du bilan du secrétaire général de la CONFEMEN relatif à son premier mandat 2011-2014 et du rapport d'activités 2013-2014 de la CONFEMEN

Le secrétaire général a présenté les principales activités de son mandat, soit des deux premiers plans d'action biennaux. Il s'agit notamment de la tenue de deux réunions thématiques ainsi que de la tenue des réunions des instances, dont le Bureau de Liège qui a conduit à l'élaboration et l'adoption de la Déclaration des ministres de la CONFEMEN sur les priorités de l'après 2015. Il a également parlé de la réalisation de plusieurs activités liées à l'importante réforme du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). Un autre fait marquant est la mobilisation des ressources financières, dont le recouvrement d'arriérés au regard des contributions statutaires, ainsi que des actions relatives à la visibilité de la CONFEMEN.

Outre les félicitations sur la qualité du travail et des présentations, les discussions ont porté sur :

☒ La position de la CONFEMEN par rapport aux autres instances de la Francophonie. Ainsi, la CONFEMEN est en constante relation avec l'OIF, notamment avec la Direction de l'éducation et de la jeunesse sur la Stratégie Jeunesse. Toutes les communications de la CONFEMEN sont d'ailleurs inscrites dans les réunions des instances de l'OIF, notamment dans les rapports des sessions du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF).

•État de mise en œuvre des évaluations groupées du PASEC et perspectives

Le coordonnateur du PASEC a présenté l'état de mise en œuvre des activités du Programme, dont les évaluations groupées, en mettant l'accent sur le succès des diverses étapes entreprises et l'entière collaboration des équipes nationales ainsi que l'accroissement de la visibilité du Programme et le développement de partenariats. Il a relaté certaines difficultés rencontrées, notamment sur le versement des contributions nationales et le virement de ressources financières.

Il a également souligné les recommandations de l'atelier des décideurs sur le rôle et la place de l'évaluation dans le pilotage et des réformes des systèmes éducatifs.

Des questions de précisions ont été posées relativement au projet de partenariats avec le PISA pour le développement et le SACMEQ ; des préoccupations sur l'après 2016 ont été exprimées et des informations sur le projet OPERA au Burkina Faso ont été demandées.

Pour réponses, il est souligné :

☒Le rapprochement avec le PISA permet davantage un partage d'échanges et de pratiques au regard des modes d'évaluation et de renforcement des dispositifs d'évaluation, dans la perspective de l'évaluation au niveau du collège. Les CN ont attiré l'attention de la CONFEMEN sur d'éventuels risques de redondance entre les deux programmes (PISA et PASEC).

☒Malgré certaines déceptions relatives au partenariat PASEC/SACMEQ au niveau de l'ancrage des tests d'évaluation, le travail en collaboration est toujours possible et des dispositions seront prises pour assurer le respect de l'engagement tout en demeurant vigilant sur la fragilité sur laquelle se trouve le SACMEQ.

☒Certaines actions liées à l'élargissement des évaluations groupées du niveau collège s'amorcent progressivement. Cette activité viendra répondre au concept de l'éducation de base élargie. Il est noté que les compétences de base seront toujours sujet d'évaluation en fin de collège.

☒ Certaines activités ponctuelles, dont les évaluations nationales et le projet OPERA (Observation des Pratiques Enseignantes en Relation avec les Apprentissages des élèves) sont en cours, mais une réflexion sur la poursuite de celles-ci, en lien avec les ressources humaines et financières disponibles, sera faite au Comité de pilotage. Des précisions sur le projet OPERA, ont été données.

☒ Des informations relatives au prochain cycle des évaluations groupées sont données, notamment en ce qui concerne l'appel à candidatures et le nombre de pays bénéficiaires.

☒ Pour l'après 2016, l'aspect financier est à surveiller. De nouvelles ressources seront à mobiliser. Outre la Banque mondiale et la contribution de la CONFEMEN au PASEC, la Suisse a annoncé un appui financier de 1M \$ pour la période de 2014 à 2018. L'AFD attend les résultats de la première phase avant de se prononcer sur la poursuite de son engagement. D'autres pistes de financement pourraient être explorées.

3. Présentation du rapport de la Commission administrative et financière (CAF)

Le président de la CAF, assisté des rapporteurs, a présenté les points saillants de la rencontre.

Les CN ont pris connaissance du rapport de la CAF et l'ont adopté.

4. Présentation du rapport du Groupe de travail (GT)

La rapporteure, assistée du président de la réunion des CN, a présenté les points saillants de la rencontre. Le secrétaire général a souligné la demande formulée lors des réunions du GT et de la CAF concernant l'organisation de rencontres pour les CN.

Les CN ont pris connaissance du rapport du GT et l'ont adopté.

5. Perspectives :

• Présentation du Plan d'action de la CONFEMEN 2015-2016

Avant d'amorcer sa présentation du Plan d'action 2015-2016, le secrétaire général a fait un bref rappel des acquis de la CONFEMEN, des objectifs poursuivis par l'institution et du contexte actuel de l'EPT sur le plan international.

La présentation du Plan d'action s'est faite en fonction des quatre axes. Tout au long de la présentation, le secrétaire général a mentionné quelques préoccupations inscrites dans le rapport de la CAF. Parmi les activités principales proposées, il est à noter la tenue d'un atelier sur le financement, la poursuite de la réforme du PASEC, la création de l'observatoire sur la qualité de l'éducation ainsi que les actions liées à la visibilité de la CONFEMEN.

Le secrétaire général a fait appel aux CN pour faire le plaidoyer de la CONFEMEN auprès des partenaires techniques et financiers des pays, notamment pour un appui relatif aux activités de l'institution, dont les évaluations du PASEC, ainsi que pour la diffusion des documents de la CONFEMEN. Il a insisté sur l'importance de l'engagement des États et gouvernement dans le

versement de leurs contributions pour favoriser la mise en œuvre du Plan d'action et le fonctionnement de la CONFEMEN.

Après des mots de félicitation à l'égard du Secrétaire général pour sa présentation et le projet de Plan d'action, des suggestions et des précisions ont été formulées :

☒ La mutualisation des efforts OIF et CONFEMEN en ce qui a trait à la charte de gouvernance pourrait être abordée par la voie d'un prochain cadre de partenariat avec l'OIF.

☒ Les objectifs de l'EPT demeurent pertinents, mais l'après 2015 devra mettre l'accent sur certains aspects et définir des indicateurs. Un représentant de l'UNESCO a donné d'autres précisions sur les travaux en cours qui seront partagés éventuellement.

☒ L'importance de prioriser les activités du Plan d'action en fonction des réalités financières.

• Présentation du projet d'observatoire de la CONFEMEN sur la qualité de l'éducation

À partir de la note conceptuelle relative au projet d'observatoire de la CONFEMEN, le secrétaire général en a présenté les grandes lignes en rappelant les recommandations de la CAF. Il a insisté sur le fait que ce n'est pas une nouvelle structure, mais plutôt une activité avec des objectifs particuliers. Cette activité se veut un mécanisme de veille et serait une contribution de la CONFEMEN pour l'après 2015.

Les CN se sont entendus sur :

☒ la pertinence des recommandations de la CAF, à savoir la nécessité d'examiner la faisabilité du projet par un comité ad hoc en raison des faibles ressources financières et de l'importance de mettre en exergue la valeur ajoutée de cet observatoire considérant que des mécanismes de veille sont mis en place par d'autres organisations internationales ;

☒ les résultats du comité ad hoc devront être présentés au Bureau de l'intersession 2015 afin qu'il se prononce sur la mise en œuvre du projet ;

☒ les travaux du PASEC seront davantage valorisés à travers les activités de l'observatoire ;

☒ une présentation plus succincte et plus stratégique devra être faite aux ministres.

6. Présentation des réflexions menées autour du thème de la 56e session ministérielle « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : Défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 »

L'expert international, M. Mamadou Ndoye, a présenté le projet du document de réflexion et d'orientation. Ce dernier a rappelé le contexte marqué par la mobilisation autour de l'échéance 2015, présenté les enjeux de l'éducation inclusive et de qualité pour tous, dégagé les problématiques associés, fait état de la situation des objectifs et des défis de l'Éducation pour tous et indiqué quelques pistes stratégiques favorables à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Monsieur Ndoye

a rappelé également les priorités retenues par les ministres de la CONFEMEN inscrites dans leur Déclaration de 2013.

Il a terminé son exposé par les messages clés et les recommandations retenues lors de la réunion débat sur le thème de la 56e session ministérielle qui s'est déroulée à Dakar en mars 2014.

Après avoir félicité l'expert sur la richesse et la qualité du document ainsi que de sa présentation, les CN ont fait les suggestions suivantes :

☒ synthétiser davantage la présentation qui s'adressera aux ministres;

☒ mettre l'accent sur les propos introductifs et les défis à relever.

Les modalités du débat sont les suivantes :

Jour 4

☒ Présentation du projet de Document de réflexion et d'orientation par l'expert ;

☒ Débat des ministres et chefs de délégation présidé par la Côte d'Ivoire et modéré par l'expert; le rapporteur sera le Canada/Québec.

Jour 5

☒ Présentation des synthèses des discussions par la Côte d'Ivoire et le Canada/Québec en séance plénière.

☒ Huis clos réservé aux ministres et chefs de délégation (recommandation liée aux statuts de la CONFEMEN) : examen du projet de note d'orientations relative aux messages clés et aux recommandations pour adoption globale.

☒ Retour en séance plénière et présentation des points de convergence des délibérations par la présidente en exercice, assisté du rapporteur.

Un espace réservé aux ministres pourrait être inscrit dans l'agenda, mais cet espace ne doit pas contenir des éléments de décision liés à la 56e session ministérielle.

7. Présentation du document d'aide aux débats

M. Mamadou Ndoye a présenté le document d'aide aux débats en ciblant la question centrale posée à la 56e session ministérielle qui consiste à réfléchir sur les propositions concrètes, pertinentes, efficaces et réalisables à élaborer pour s'orienter vers l'opérationnalisation de telles priorités.

Le document d'aide aux débats permettra aux ministres de se prononcer sur trois questions principales :

I. Comment formuler et mettre en œuvre des politiques éducatives transformatives pour la réalisation des deux premières priorités fixées par la Déclaration des ministres, à savoir, l'éducation de base élargie et l'apprentissage tout au long de la vie ?

II. Comment assurer un financement durable de ces politiques d'éducation inclusive et de qualité pour tous avec plus d'efficacité et d'efficacités ?

III. Comment promouvoir une gouvernance partenariale et décentralisée des systèmes d'éducation inclusive et de qualité pour tous, tout en assurant leur régulation par les autorités nationales ?

Dans les discussions, les CN ont retenu que les débats seront autour des trois questions principales. Les autres questions ne sont que pour alimenter les débats, le cas échéant.

8. Réflexion sur les instruments de suivi des recommandations

Un nouvel outil de suivi des recommandations des sessions ministérielles est présenté. Cet outil est allégé et laisse davantage la place aux États et gouvernements d'inscrire les priorités de chacun en fonction de leur contexte.

Une modification du tableau a été proposée :

☑ Recommandations prioritaires des pays;

☑ État de mise en œuvre;

☑ Indicateurs;

☑ Observations.

Les CN recommandent l'adoption de cet outil avec les amendements proposés.

9. Propositions de thèmes pour la 57e session ministérielle

Trois thèmes sont présentés à la réunion des CN :

I. Crise de l'apprentissage dans les pays francophones, comment lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaire ?

II. Promotion d'une culture scientifique et technologique à l'école ;

III. La mise en place d'une culture de l'évaluation, une stratégie au service de la qualité de l'éducation : enjeux et nouveaux défis.

Dans le contexte des enjeux de l'après 2015 et dans la suite logique du thème de la 56e session ministérielle, les CN recommandent la fusion du premier thème et du troisième thème. Ainsi, les thèmes recommandés sont :

☑ Crise de l'apprentissage dans les pays francophones : comment instaurer une culture de l'évaluation afin de lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires ?

☑ Promotion d'une culture scientifique et technologique à l'école.

Il est proposé de renforcer l'argumentaire du deuxième thème.

10.Examen de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle

Puisque l'information relative à l'audience n'est pas disponible, il est proposé que le projet d'ordre du jour de la Conférence ministérielle soit examiné à la réunion du Bureau, tel qu'il est inscrit à l'agenda de cette rencontre.

Il importe de préciser que l'ensemble des ministres et chefs de délégation participeront au huis clos.

11.Questionnaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12.Lecture et adoption du rapport de la réunion des CN

Le rapport est adopté sous réserve de la prise en considération des amendements apportés.

Fait à Abidjan, le 9 juillet 2014

La réunion des CN

RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU DE LA 56^e SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN

La 56^e session ministérielle de la CONFEMEN a eu lieu les 11 et 12 juillet 2014, au Golf Hôtel, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les États et gouvernements représentés par des ministres, vice-ministres ou Secrétaires d'État à la 56^e session ministérielle sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada/Nouveau-Brunswick, le Canada/Québec, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, la République démocratique populaire Lao, la Roumanie, le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Vietnam, soit 17 ministres. Le Ghana a participé en tant qu'invité d'honneur de la Côte d'Ivoire et à titre d'observateur.

Les représentants des pays, désignés comme chefs de délégation des États et gouvernements suivants : le Burundi, le Cameroun, le Canada, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Liban, le Luxembourg, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, l'Union des Comores, étaient également présents, soit 11 chefs de délégation.

Soit au total des délégations de 28 États ou Gouvernements membre qui ont pris part à cette 56^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN.

Les pays absents sont : la Bulgarie, le Cap-Vert, le Congo, Djibouti, l'Égypte, la Guinée, la Guinée Bissau, Haïti, la Macédoine, Madagascar, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, les Seychelles, la Suisse, la Tunisie et Vanuatu, soit 17 pays absents.

Des partenaires de la CONFEMEN étaient également représentés. Il s'agit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), l'Assemblée Parlementaire Francophone (APF), le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), la Fédération internationale du Sport scolaire (ISF), l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), la Banque islamique de développement (BID), l'UNESCO, le Rapporteur spécial du Droit à l'éducation des Nations Unies, la Fondation KARANTA, l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF), l'Internationale de l'Éducation, Handicap international ainsi que des experts internationaux.

Enfin, les membres du Secrétariat technique permanent (STP), les commissaires aux comptes, les membres du Comité scientifique du PASEC étaient présents.

Soit au total plus de 110 participants qui ont pris part aux travaux.

Cérémonie d'ouverture

Le 10 juillet 2014 s'est tenue de 15h30mn à 18h30mn, la cérémonie d'ouverture de la 56^e session ministérielle au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire qui a fait le plein avec une forte mobilisation et participation de la population. L'accueil des participants a été agrémenté de musique et de danses traditionnelles par des artistes nationaux et internationaux.

Six interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

Madame Affoue Delphine, 6e adjoint au maire de Cocody, a souhaité, au nom du maire de la Commune de Cocody, Monsieur Mathias Aka N'GOAN, la traditionnelle Akwaba aux participants. Elle a souligné toute l'importance que revêt la tenue de la 56e session ministérielle de la CONFEMEN sur le territoire ivoirien.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire, a remercié les ministres, les représentants des ministres et l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur disponibilité et leur déplacement malgré leurs agendas très chargés. Elle a rappelé la pertinence de la CONFEMEN qui a un rôle important dans les réflexions relatives à l'amélioration des systèmes éducatifs, particulièrement dans le contexte de l'après 2015, et a souhaité des échanges fructueux et constructifs.

Monsieur Jacques Boureima KI, secrétaire général de la CONFEMEN, a remercié les autorités de la Côte d'Ivoire pour son accueil chaleureux et les conditions de travail idoines. Il a souligné l'accroissement de la visibilité de l'institution ainsi que de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs grâce aux efforts des États et gouvernements. Il a, par la suite, présenté les objectifs de la 56e session ministérielle, dont le thème est capital pour permettre à tous les enfants d'accéder à une éducation de qualité. Il a terminé son allocution en remerciant tous les partenaires, fidèles à l'institution.

Monsieur Clément Duhaime, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a souligné la forte collaboration entre son organisation et la CONFEMEN. Il a rappelé les diverses interventions d'accompagnement des pays dans leur développement, dont celles réalisées à travers les systèmes éducatifs. Il a fait mention de l'importance du prochain Sommet de la Francophonie. Ce Sommet, qui se déroulera à Dakar en novembre 2014, sera l'occasion du dévoilement du plus récent rapport de l'Observatoire de la langue française sur la situation du français dans le monde. Il a enfin salué le travail remarquable du secrétaire général sortant, Monsieur Abdou Diouf.

Monsieur Ahmat Khazali ACYL, président en exercice de la CONFEMEN, ministre de l'Éducation nationale du Tchad, a remercié la Côte d'Ivoire, pays hôte, pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation de cette 56e session ministérielle. Il a présenté un bref bilan des deux dernières années de la CONFEMEN sous la présidence du Tchad et commenté le thème de l'Éducation inclusive et de qualité pour tous, préoccupation majeure, en rappelant que des défis demeurent. Il a insisté sur le fait que la CONFEMEN constitue un regroupement international de décideurs en matière d'éducation et que les pays se doivent de démontrer leur engagement au regard de l'institution, notamment à partir de leurs contributions statutaires. En terminant son propos, il a rappelé les quatre axes prioritaires définis dans la « Déclaration de Liège » cadrant avec l'agenda post 2015.

Monsieur Hamed Bakayoko, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, représentant le premier ministre de la Côte d'Ivoire, a salué au nom du Gouvernement et du peuple ivoiriens, la forte mobilisation et la présence massive des délégations des pays membres de la CONFEMEN en Côte

d'Ivoire pour cette 56ème session ministérielle. Il a exprimé la volonté du gouvernement ivoirien d'accroître les efforts pour améliorer son système éducatif et permettre à tous les enfants de recevoir une éducation de qualité afin de favoriser le développement de leur plein potentiel. Il a souligné le courage de Madame le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de s'être engagée personnellement dans une réforme si importante du système éducatif ivoirien.

Au nom du premier ministre, il a déclaré ouverte la 56e session ministérielle de la CONFEMEN.

Après la passation du maillet et du fanion, la nouvelle présidente en exercice s'est dite honorée de la confiance accordée par ses homologues et s'engage à poursuivre les actions de son prédécesseur en vue de consolider les acquis pour la notoriété de la CONFEMEN. La passation des symboles de la Responsabilité entre les deux Présidents (sortant et entrant) a mis fin à cette belle cérémonie d'ouverture de la session ministérielle.

Constitution du Bureau et adoption du calendrier des travaux

Les travaux ont repris le lendemain 11 juillet 2014 à Golf hôtel en plénière. Conformément aux dispositions statutaires de la CONFEMEN (art. 20), le bureau de la réunion de la 56e session ministérielle a été constitué ainsi :

Présidente : Madame Kandia Kamissoko CAMARA, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire ;

Vice-président : Monsieur Ahmat Khazali ACYL, ministre de l'Éducation nationale du Tchad ;

Rapporteur : Monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Le calendrier de travail et l'agenda commenté sont adoptés.

Avant de débiter les travaux, le représentant de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire a prononcé un message du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Benoît Hamon. Il a fait un plaidoyer en faveur de la pertinence de la CONFEMEN en tant qu'instance ministérielle où se retrouvent ministres et partenaires responsables de l'éducation pour discuter des questions éducatives. Il a rappelé le rôle incontournable de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dans les orientations sur les politiques éducatives et a insisté sur son caractère unique en tant que programme spécialisé dans l'espace francophone. Il a félicité le Secrétaire général et son équipe pour les efforts fournis et a confirmé la poursuite du soutien de la France à l'institution, notamment par la coopération française.

L'ensemble des ministres et des chefs de délégation ont exprimé leurs sincères remerciements à l'endroit de la présidente en exercice, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire pour son accueil chaleureux.

Présentation du rapport du Bureau

Le rapporteur de la réunion du Bureau, Monsieur Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, assisté du président de la séance, Monsieur Ahmat Khazali ACYL, ministre de l'Éducation nationale du Tchad, a présenté les points saillants du rapport de la réunion qui s'est déroulée le 10 juillet 2014.

Ledit rapport est adopté par la Conférence ministérielle et est annexé au rapport de la 56e session ministérielle.

Bilan des activités de la CONFEMEN

Bilan général 2011-2014

Le Secrétaire général a présenté le bilan des activités de la CONFEMEN depuis sa prise de fonction en janvier 2011. Il a mentionné, parmi les réalisations majeures, la tenue des réunions des instances, dont deux réunions du Bureau de l'intersession (Cameroun en 2011 et Liège en 2013) et deux sessions ministérielles (la 55e session au Tchad et l'actuelle session en Côte d'Ivoire) ainsi que la tenue de réunions thématiques, dont les Assises sur l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels en 2012 et la réunion débat sur le thème de la 56e session ministérielle en 2014. Il a souligné la réalisation de plusieurs activités liées à la réforme du PASEC.

Enfin, il a fait mention des avancées au regard de la mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés et souligné les efforts réalisés par plusieurs pays à cet effet. Il fait appel aux autres pays pour répondre à cet effort et les a invités à s'engager dans le versement de leurs contributions ainsi que les arriérés. Il a mentionné également la révision des statuts de la CONFEMEN, l'élaboration du statut particulier du personnel du STP ainsi que le renforcement du rayonnement de la CONFEMEN sur la scène internationale. Le bilan des 4 ans est affiché sur le site web de la CONFEMEN.

La Conférence ministérielle a félicité le Secrétaire général et son équipe pour le travail accompli et a adopté le bilan du secrétaire général pour la période 2011-2014.

État de mise en œuvre des évaluations groupées du plan d'action pluriannuel 2013-2016 du PASEC

Le coordonnateur du PASEC, Monsieur Jacques MALPEL, a informé l'assemblée des activités réalisées, notamment, dans le cadre de la réforme du Programme, particulièrement en ce qui a trait aux évaluations groupées. Il a remercié les pays pour leur implication et engagement dans le déroulement des travaux. Parmi les réalisations soulignées, il a noté la tenue d'un atelier des décideurs sur le rôle et la place de l'évaluation dans le pilotage et les réformes des systèmes éducatifs et a présenté les principales recommandations. Il a également mentionné les activités relatives au développement de partenariats, au renforcement des structures nationales et à l'accroissement de la visibilité du PASEC.

Plusieurs ministres ont exprimé leur reconnaissance pour l'appui incontestable du PASEC dans le développement de leur système éducatif. Certains ont plaidé pour la relance d'une évaluation PASEC dans leur pays et d'autres ont souhaité la poursuite de l'appui. D'autres encore ont exprimé leur intérêt à faire partie de la prochaine évaluation groupée.

Un élargissement des évaluations vers le niveau du collège et le non-formel est également souhaité ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place d'un dispositif national d'évaluation pérenne. Une demande de réduction des délais quant à l'analyse des résultats est exprimée ainsi que la définition de critères pour plus de transparence.

Le représentant de l'OIF a proposé que le projet de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation, projet mené en collaboration avec la CONFEMEN, soit intégré au sein du PASEC. Il a réitéré son soutien à la CONFEMEN et aux pays qui s'engagent à traduire les résultats des évaluations en réforme du système éducatif.

Le secrétaire général a souligné les échanges avec le Partenariat mondial de l'éducation (PME) en vue d'inscrire une ligne budgétaire dans les plans d'actions stratégiques qui bénéficient d'un appui financier du PME pour les activités d'évaluation dans les pays. Il a invité également les pays à disposer d'équipes nationales pérennes et compétentes chargées de l'évaluation.

Perspectives de la CONFEMEN et du PASEC pour 2015-2016

Le Plan d'action 2015-2016 de la CONFEMEN, présenté par le Secrétaire général, s'inscrit dans la continuité du programme approuvé pour 2013-2014. Il est construit autour de quatre axes stratégiques :

Axe 1 : appui aux politiques éducatives, concertation et promotion des intérêts communs ;

Axe 2 : appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;

Axe 3 : information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN ;

Axe 4 : fonctionnement du STP, des instances et mobilisation des ressources financières.

Parmi les activités majeures prévues, il est noté la tenue d'un atelier sur le financement, la poursuite de la réforme du PASEC, la création d'un observatoire sur la qualité de l'éducation et des activités liées à la visibilité de la CONFEMEN et au développement de partenariats. Il a souligné que les recommandations des réunions précédant la 56e session ministérielle, dont la priorisation des activités en fonction du budget et l'organisation d'une rencontre des CN, seront prises en considération dans la nouvelle version.

Tout en reconnaissant les efforts fournis dans l'élaboration du document, les recommandations suivantes ont été formulées :

La nécessité d'élaborer un cadre stratégique sur quatre ans, pour une meilleure vision de l'action de la CONFEMEN et une meilleure convergence avec l'OIF, en le déclinant en deux séries de deux ans ;

l'utilisation d'un cadre logique annuel qui permettrait de mieux apprécier les résultats de mise en œuvre du Plan d'action en fonction des objectifs visés ;

le repositionnement de certaines activités en raison de leur convergence ;

la réduction du délai de réalisation de certaines activités qui semblent demeurer à l'étape de conception sur les deux années du Plan d'action, notamment la Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs;

la hiérarchisation des activités prioritaires afin de mieux voir la soutenabilité de leur mise en œuvre et les ressources à mobiliser;

l'ajout d'activités relatives :

aux activités de préparation en lien avec le thème de la 57e session ministérielle ;

à la promotion du numérique tout en soutenant la scolarisation de base ;

à la préparation de la Conférence de Séoul en mai 2015 ;

au renforcement des capacités des CN par la tenue d'une rencontre afin de leur permettre d'appuyer plus adéquatement la CONFEMEN dans ses actions.

la recherche de financement innovant, dont les partenariats publics/privés.

Dans ses réponses, le secrétaire général a informé que la mise en œuvre du Plan d'action se réalisera en concomitance avec une vérification régulière des ressources disponibles, de manière à prioriser les activités en fonction de ces ressources et de compléter le budget par la recherche de financement extérieur. Il a donné des explications sur la logique de répartition des activités et le délai de réalisation de certaines. Il a également mentionné les démarches entreprises pour la transmission de la Déclaration des ministres au Sommet de la Francophonie.

Concernant les TIC, certains pays ont des avancées et un appel est fait à l'OIF pour son appui à travers l'Initiative de formation à distance des maîtres dans l'espace francophone (IFADEM). Ce programme sera délocalisé à Dakar et deviendra un Institut spécialisé de l'OIF (l'annonce sera faite au Sommet de Dakar).

Le coordonnateur du PASEC a fait une brève présentation des perspectives du Programme. Il a mentionné, entre autres, la tenue d'un séminaire de restitution des données et la réalisation d'évaluations dites secondaires, la préparation de la seconde phase d'évaluation PASEC 2018, la capitalisation des divers partenariats, le renforcement des structures nationales d'évaluation, les travaux sur un plan de communication et la poursuite de recherche de ressources financières. En raison des ressources humaines actuelles, l'évaluation pour le niveau collège ne pourra se faire dans l'immédiat, mais il est envisagé de réaliser éventuellement une évaluation à large échelle sur plusieurs niveaux.

La Conférence ministérielle a adopté le Plan d'action 2015-2016 de la CONFEMEN sous réserve de la prise en considération des amendements mentionnés.

Présentation des réflexions autour du thème « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 » et du document d'aide aux débats

Monsieur Mamadou NDOYE, expert international, a présenté le projet de Document de réflexion et d'orientation, construit autour du concept de l'Éducation pour tous et de son bilan ainsi que des enjeux et défis pour l'après 2015 dans un contexte de développement durable. Afin de reconnaître l'éducation en tant que droit humain fondamental, il a insisté sur le fait que les acteurs de l'éducation doivent changer de paradigmes vis-à-vis de l'École pour répondre aux problématiques de l'Éducation pour tous, tout en adoptant un cadre d'apprentissage tout au long de la vie. Les besoins des enfants, les divers types d'apprentissages ainsi que les acquis issus d'expériences réalisées dans le non-formel doivent être pris en considération. Le document présente également des options stratégiques pour la réalisation d'une éducation inclusive et de qualité en reconnaissant la place de l'évaluation et de la recherche ainsi que celle du numérique dans une société en constante évolution. Un autre enjeu demeure, celui d'obtenir un financement durable, équitable, efficace et efficient.

L'expert a terminé sa présentation par des messages clés liés aux éléments suivants :

la promotion de politiques transformationnelles ;

le positionnement de la qualité comme inséparable de l'équité ;

l'adoption d'une gouvernance décentralisée et partenariale ;

le positionnement de l'école et de la classe en tant que lieux décisifs d'investissement;

l'assurance d'un financement durable ;

la prise en considération de l'apprentissage tout au long de la vie.

Au nom de l'assemblée, la présidente en exercice a tenu à féliciter Monsieur Mamadou NDOYE pour la richesse de son exposé qui a permis de brosser un état exhaustif de la situation et des préoccupations. Cet exposé a favorisé une meilleure compréhension du thème de la 56e session et amorcé des pistes de solution.

Le débat a permis le partage de pratiques des réformes et d'expériences dans les pays, la recherche de solution aux diverses préoccupations.

La synthèse des discussions est annexée à ce rapport.

Huis clos des ministres et chefs de délégation à la 56e session ministérielle de la CONFEMEN

Les ministres et chefs de délégations se sont réunis ce 12 juillet 2014 pour procéder à l'examen des points suivants :

Note d'orientations de la Conférence ;

Choix du thème de la 57e session ministérielle ;

Renouvellement du mandat du Secrétaire général ;

Accueil des prochaines réunions : Bureau, Ministérielle ;

Constitution du Bureau de l'intersession ;

Adoption du relevé de décisions.

La Présidente a ouvert la séance de travail des ministres et chefs de délégations avant de donner la parole au secrétaire général pour présenter l'ordre du jour à travers ces différents points et lecture des documents y afférents.

Examen de la note d'orientations de la Conférence

Conformément aux quatre priorités retenues dans la Déclaration des ministres sur l'agenda de l'après 2015 (Liège 2013) et en vue de faire porter la voix de la CONFEMEN au XVe Sommet de la Francophonie et à la Conférence mondiale sur l'Éducation de Séoul en Corée du sud en mai 2015, les ministres et chefs de délégation ont examiné la note d'orientations.

Après examen, les ministres et chefs de délégation conviennent qu'elle rejoint les propos de leurs délibérations et constitue un complément à la Déclaration de juillet 2013. Toutefois, des précisions seront apportées, notamment à l'expression «politiques transformationnelles», ce qui permettra l'opérationnalisation des choix stratégiques.

Le document est adopté par la Conférence ministérielle sous réserve de la prise en compte des amendements. La note sera annexée au rapport.

Choix du thème pour la 57e session ministérielle

Après examen et discussions sur les deux thèmes proposés par la réunion du Bureau, soit :

Crise de l'apprentissage dans les pays francophones : comment instaurer une culture de l'évaluation et lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires ?

Promotion d'une culture scientifique et technologique à l'école : défis et perspectives,

la Conférence ministérielle a choisi le thème 1.

Ce thème s'inscrit dans la suite logique des travaux de la présente session ministérielle et dans le contexte de la situation de l'Éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone. Il est également mentionné que le thème 2 peut être pris en charge dans le développement du thème 1.

La Conférence ministérielle a mandaté le Bureau de finaliser la formulation de ce thème et d'approfondir l'argumentaire justifiant la pertinence de la thématique.

Renouvellement du mandat du secrétaire général

Le président de la réunion du Bureau de l'intersession de Liège (juin 2013), le ministre du Tchad, a présenté les conclusions des délibérations du huis clos de la rencontre de Liège. À la lumière de cette présentation, la Conférence ministérielle renouvelle le mandat du secrétaire général pour une période de quatre ans, allant de 2015 à 2018.

Accueil des prochaines réunions (Bureau de l'intersession et 57e session ministérielle)

La Conférence ministérielle a retenu le Liban comme pays hôte du Bureau de l'intersession de 2015 et le Gabon comme pays hôte de la 57e session ministérielle en 2016.

Constitution du Bureau

Conformément aux dispositions statutaires (art. 20), la 56e session ministérielle a élu les membres du nouveau Bureau pour l'exercice 2015-2016. En voici la composition :

Président : Côte d'Ivoire

1er vice président : Gabon

2e vice président : Tchad

Rapporteur général : Canada/Québec

Les membres permanents sont : Canada, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Suisse et Sénégal.

Les membres élus sont :

Pour l'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Togo et Niger

Pour l'Afrique centrale : Tchad, Gabon et Cameroun

Pour l'Afrique de l'Est et l'Océan indien : Maurice

Pour les autres aires géographiques : Liban, Maroc, et Roumanie

Adoption du relevé de décisions

Les membres du Bureau ont préparé un projet de relevé de décisions et de recommandations issues de la 56e session ministérielle. Ce document a été examiné par les ministres et chefs de délégation qui l'ont adopté avec amendements.

Le document sera annexé au rapport.

Questions diverses

Lecture et adoption du rapport de la 56e session ministérielle

Le rapporteur de la conférence ministérielle, M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, a présenté les points saillants du rapport de la 56e session ministérielle. La Conférence ministérielle a adopté le rapport.

Interventions des partenaires

OIF :

Le directeur de l'Éducation et de la Jeunesse, M. Mabilia, a félicité la collaboration entre l'OIF et la CONFEMEN. Il a rappelé le thème du prochain Sommet de la Francophonie et informé les

participants des axes et des objectifs de la Stratégie Jeunesse qui sera présentée au Sommet pour adoption. La programmation 2015-2018 portera sur des actions concrètes d'accompagnement dans les pays.

Ministre du Niger :

La ministre de l'Éducation du Niger a partagé les conclusions de la Conférence régionale sur la problématique de l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD. La Déclaration de Niamey a été adoptée par les autorités nigériennes dans laquelle s'inscrivent des engagements, dont le renforcement de l'accès à l'école des enfants nomades, la valorisation de cadres de concertation existants et l'accélération du financement. Elle a terminé par des remerciements aux partenaires impliqués dans l'éducation de ces enfants et a invité la CONFEMEN à faire sienne de la Déclaration.

BID :

Le représentant de la Banque islamique de développement, accompagné d'une experte internationale, ont présenté le Programme de l'enseignement bilingue (franco-arabe/anglo-arabe), qui répond aux questions relatives à l'éducation inclusive et de qualité pour tous. Les propos ont porté sur les Daaras et l'importance de les inclure dans le système officiel afin de s'assurer de la prise en considération de l'éducation de base. Elle a mentionné l'engagement et la contribution de la BID dans la mise en œuvre du Programme dans les pays participants.

CONFES et ses invités :

Le secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sport a porté son message pour renforcer la coopération avec la CONFEMEN, particulièrement dans le projet déjà amorcé sur l'éducation physique et sportive à l'école. Il a également souligné d'autres pistes de collaboration.

Le représentant de la Fédération internationale du Sport scolaire (ISF) a informé la Conférence ministérielle des missions et actions de l'organisation. Il a présenté quelques enjeux et proposé un formulaire aux pays qui seraient intéressés à adhérer aux activités de l'organisation.

Le représentant de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF) a démontré l'intérêt pédagogique de son programme au regard du déclin de la pratique du sport à l'école. Ce programme, conçu pour les pays en développement, se réalise aussi dans les pays du Nord. Il a donné les informations relatives au partenariat que le programme propose.

UNESCO :

Le représentant de l'UNESCO pour l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, a présenté la mission de l'Equipe, soit de coordination, plaidoyer et partage des connaissances sur la question enseignante. Son mandat porte sur six thèmes afin d'améliorer la situation enseignante. Un des sujets importants de leur réflexion est la répartition équitable des enseignants dans les diverses régions. Il a invité les ministres et les chefs de délégation de répondre à « l'Appel à l'action ».

APF :

Le représentant de l'Assemblée des Parlementaires de la Francophonie (APF) a proposé la collaboration de son institution aux pays dans la mise en place de leur plan d'action sur l'éducation inclusive. Il a fait également un plaidoyer sur l'éducation relative au développement durable. Les Parlementaires ont adopté une Résolution sur cette question. Il a exprimé le souhait de formaliser une entente entre la CONFEMEN et l'APF sur l'éducation au développement durable.

Professeur Louis-Jean, linguiste et expert international :

Le professeur a présenté un travail réalisé sur les langues nationales. Ce travail est disponible sur un site Internet et permet de constater les classifications des langues officielles à partir de différents facteurs. Cette initiative a pour objectif de faire la comparaison entre les pays dans un esprit d'aide à la décision sur la situation des langues d'enseignement dans les politiques éducatives.

Rapporteur spécial :

Le rapporteur spécial du droit à l'Éducation des Nations Unies a reconnu l'importance du thème choisi par la 56e session ministérielle, particulièrement pour l'après 2015, et a applaudi la Déclaration des ministres de la CONFEMEN. Il a donné les points saillants de son Rapport, dont le rôle de l'éducation pour la paix sociale.

Handicap international :

Le représentant de l'organisation non gouvernementale internationale Handicap international a fait un plaidoyer sur la place des enfants handicapés à l'école. Il a présenté un film d'animation sur l'accès à l'éducation de ces enfants, réalisé en collaboration avec l'UNICEF.

AFIDES

La représentante de l'Association francophone internationale des directeurs des établissements scolaires a présenté les missions de l'institution ainsi que les diverses activités. Elle a rappelé la collaboration entre l'AFIDES et la CONFEMEN. Elle a reconnu le problème de l'inclusion et encouragé la CONFEMEN à poursuivre la recherche de solutions efficaces pour une éducation de qualité pour tous.

Internationale de l'Éducation :

La représentante de l'Internationale de l'Éducation a informé la Conférence ministérielle des missions de l'institution, dans la défense des droits humains, dont l'éducation inclusive, en mettant l'accent sur le rôle majeur du personnel enseignant. Elle a rappelé l'importance de la qualité de la formation des enseignants, leurs conditions de travail et les défis à relever, dont la valorisation de leur profession. Elle a invité les participants à réfléchir ensemble pour trouver des solutions aux diverses contraintes qui portent atteinte à la qualité de l'éducation afin d'atteindre la réussite scolaire pour tous.

Cérémonie de clôture

Les personnalités suivantes ont prononcé leur mot de clôture :

Monsieur Abdoulaye KOUYATÉ, président du comité d'organisation de la 56e session ministérielle, a exprimé sa gratitude aux autorités ivoiriennes pour la confiance et leur appui dans l'organisation de cette importante rencontre. Il a dédié le succès de la session à Madame le ministre pour ses précieux conseils. Il a cité Aimé Césaire et Fodiba Keita pour exprimer la perfection recherchée afin de satisfaire les personnalités réunies. Il a terminé en souhaitant un bon retour à tous les participants.

Monsieur Jacques Boureima KI, secrétaire général de la CONFEMEN, a pris la parole pour remercier tous les partenaires associés à la réussite de cette 56e session ministérielle. Il a exprimé sa reconnaissance aux ministres et chefs de délégation pour la confiance qu'ils lui portent en renouvelant son mandat pour une période de quatre années et s'est engagé à faire les efforts nécessaires pour répondre aux attentes. Il a demandé à la présidente en exercice de transmettre aux plus hautes autorités ses plus sincères remerciements pour l'accueil si chaleureux et toutes les félicitations pour la réussite de cette session ministérielle.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA, présidente en exercice de la CONFEMEN, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire, a félicité chaque participant pour le succès de la 56e session ministérielle. Elle a souligné le travail important des correspondants nationaux et experts qui ont permis aux décideurs de mieux orienter leurs décisions. Elle a invité les participants à mettre en œuvre les recommandations de cette 56e session ministérielle dans leur pays respectif. Elle a également souligné l'étroite collaboration du Secrétariat technique permanent qui a contribué au succès de cette rencontre.

Monsieur Moussa DOSSO, ministre d'État, ministre de l'Emploi et des Affaires sociales et de la Sécurité, représentant le premier ministre, a exprimé la fierté de la Côte d'Ivoire à recevoir cette importante session ministérielle. Il a remercié, au nom du président de la République, les participants pour le déplacement en terre ivoirienne et réitéré l'engagement de son pays à la CONFEMEN pour faire le plaidoyer de l'Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie.

Fait à Abidjan, le 12 juillet 2014

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE DÉCISIONS ET DE RECOMMANDATIONS 56^{ème} SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN</p>
--

Le présent relevé des décisions de la 56^{ème} session ministérielle émane des échanges et des recommandations des trois réunions suivantes :

- la réunion de la Commission administrative et financière (CAF), le 8 juillet 2014 ;
- la réunion des Correspondants nationaux de la CONFEMEN, le 9 juillet 2014 ;
- la réunion du Bureau de la CONFEMEN, le 10 juillet 2014.

Session ministérielle – 56/2014/ -D001 : Adoption du rapport du bureau

Le rapport du Bureau est adopté ainsi que le relevé de décisions et de recommandations.

Session ministérielle – 56/2014/ -D002 : Adoption du rapport technique et financier de la CONFEMEN pour l'année 2013 et du bilan d'activités du Secrétaire général 2011-2014

Les deux rapports sont adoptés ainsi que le bilan des 4 ans (2011 – 2014) du Secrétaire Général par la Conférence ministérielle et le quitus est donné au Secrétaire général pour sa gestion de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Session ministérielle – 56/2014/ -D003 : Adoption de propositions de mesures liées au plan de recouvrement des arriérés

Les mesures incitatives pour un respect de l'engagement des Etats et Gouvernements à verser leurs contributions statutaires et les arriérés, inscrites dans le rapport du Bureau, sont adoptées.

Session ministérielle – 56/2014/ -D004 : Adoption de l'outil de suivi des recommandations issues des sessions ministérielles

Un nouvel outil de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions ministérielles plus synthétique et allégé est adopté. La Conférence ministérielle invite les pays à l'utiliser en fonction de leur contexte et de leurs priorités.

Session ministérielle – 56/2014/ -D005 : Adoption du plan d'action biennal 2015 – 2016 de la CONFEMEN et de son budget

Le plan d'action et le budget 2015-2016 sont adoptés sous réserve de la prise en considération des amendements mentionnés dans les rapports de la CAF et du Bureau.

Session ministérielle – 56/2014/ -D006 : Adoption du plan d'action et publication des rapports technique et financier du PASEC

Le plan d'action du PASEC 2015-2016 a été adopté et les rapports technique et financier des années 2013 et 2014 seront publiés en janvier 2015.

Session ministérielle- 56 /2014/D007 : Adoption de l'Observatoire de la qualité

La Conférence ministérielle a donné son accord de principe pour la mise en place de l'observatoire de la qualité de l'éducation sous réserve des conclusions du comité ad hoc. Le Bureau de l'intersession 2015 est mandaté pour examiner les propositions et/ou les conclusions des travaux du comité ad hoc et autoriser sa mise en œuvre le cas échéant.

Session ministérielle – 56/2014/ -D008 : le document de réflexion et d'orientation (DRO) sur le thème de la 56^e session ministérielle

Le projet de Document de Réflexion et d'Orientation (DRO) portant sur le thème de la 56^{ème} session ministérielle, est adopté sous réserve de la prise en compte des amendements.

Le message de la CONFEMEN au Sommet de la Francophonie est adopté.

Session ministérielle – 56/2014/ -D009 : Choix du thème de la 57^e session ministérielle et du lieu de la réunion

« La crise de l'apprentissage dans les pays francophones : comment instaurer une culture de l'évaluation afin de lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires. »

La Conférence ministérielle mandate le Bureau de finaliser la formulation du thème.

Session ministérielle – 56/2014/ -D010 : Renouvellement du mandat du Secrétaire général

La Conférence ministérielle renouvelle le mandat du Secrétaire général de la CONFEMEN pour une période de quatre ans allant de 2015 à 2018 avec toutes ses félicitations.

Session ministérielle – 56/2014/ -D011 : Renouvellement du bureau et lieu des prochaines réunions de l'intersession

La Conférence ministérielle a retenu comme pays-hôte de la 57^e session ministérielle en 2016, le **Gabon**.

Le **Liban** a été retenu pour abriter la réunion du Bureau de l'intersession en 2015.

Le nouveau Bureau de l'intersession 2015-2016 est composé comme suit :

- Président : Côte d'Ivoire
- 1^{er} Vice-Président : Gabon
- 2^e Vice-président : Tchad
- Le rôle de Rapporteur général sera assuré par le Canada Québec

Les membres permanents sont : Canada, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Suisse et Sénégal.

Les pays membres du bureau, choisis par aire géographique sont :

- aire géographique Afrique subsaharienne ouest : Côte d'Ivoire, Togo, Niger
- aire géographique Afrique subsaharienne centre : Cameroun, Gabon, Tchad

- aire géographique Afrique subsaharienne Est/Océan indien : Maurice
- autres aires géographiques (Asie - pacifique, Maghreb, Proche orient, Europe centrale et orientale, Antilles) : Liban, Maroc, Roumanie.

Session ministérielle – 56/2014/ -D012 : Adoption du rapport de la 56^e session de la Conférence ministérielle

Le rapport de la 56^{ème} Conférence ministérielle est adopté ainsi que le relevé de décisions et de recommandations.

Session ministérielle – 56/2014/ -D013 : Organisation d’une rencontre préparatoire au Forum mondial sur l’éducation de mai 2015 à Séoul en République de Corée

La Conférence ministérielle mandate le Secrétaire Général et son équipe pour organiser une réunion préparatoire au Forum mondial sur l’éducation de mai 2015 à Séoul en République de Corée, en collaboration avec l’OIF.

Session ministérielle – 56/2014/ -D014 : Versement régulier et à temps des contributions statutaires par les pays

La Conférence ministérielle recommande que tous les pays membres de la CONFEMEN se mettent à jour de leurs contributions statutaires de manière régulière et à temps.

NB : Le Bureau et le Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN sont chargés, chacun en ce le concerne, du suivi de la mise en œuvre de ces décisions. Un compte rendu sera fait au Bureau et à la prochaine session ministérielle.

Fait à Abidjan le 12 juillet 2014

La Conférence ministérielle

NOTE D'ORIENTATIONS DE LA 56^e SESSION MINISTÉRIELLE

Conformément aux quatre priorités énoncées dans leur Déclaration de juillet 2013 sur l'agenda de l'après 2015 et en vue de porter leur voix au XV^{ème} Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal) en novembre 2014 et au Forum mondial sur l'Éducation de Séoul (Corée du Sud) en mai 2015, les Ministres de l'Éducation de la CONFEMEN entendent porter les orientations suivantes pour la réalisation de l'Éducation Inclusive et de Qualité pour Tous (EIQPT) :

1. PROMOUVOIR DES POLITIQUES TRANSFORMATIONNELLES

Les politiques transformationnelles sont des processus de changement en profondeur qui impliquent des changements de paradigme et des réformes assurant une rupture avec les systèmes éducatifs caractérisés par l'élitisme et le filtrage excessif. Pour réaliser l'**EIQPT**, les politiques transformationnelles centrent les systèmes sur l'impératif et l'urgence d'une éducation de qualité assurant la réussite des apprentissages de base par tous. En conséquence, les politiques transformationnelles doivent se fonder sur l'analyse critique des systèmes existants afin d'identifier et de lever les obstacles à la réussite des apprentissages de base par tous. Elles doivent être soutenues par une forte volonté politique nationale de changement social ainsi que par une mobilisation participative multipartite. Prenant en compte la diversité de la demande, elles doivent promouvoir une offre éducative diversifiée, flexible et intégrée avec une variété d'opportunités d'apprentissage formelles et non-formelles adaptées aux besoins et situations de chacun et de chacune, une approche holistique et intersectorielle de l'EIQPT, de même que l'intégration des nouvelles ressources éducatives tirées de l'innovation sociale, scientifique et technologique.

2. POSER LA QUALITÉ COMME INSÉPARABLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'EFFICACITÉ EXTERNE DANS LE CADRE DE L'EIQPT

Dans la perspective de l'éducation inclusive et de qualité pour tous, la qualité de l'éducation, est inséparable de l'équité (réussite des apprentissages de base par tous) tout comme de la pertinence et de l'efficacité externe (utilité, utilisation, sens et pertinence des apprentissages). Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs d'évaluation des apprentissages et des systèmes d'alerte afin de partager, de façon transparente, l'information sur les performances des élèves et des enseignants, ainsi que sur les divers facteurs internes et externes qui les déterminent, pour mieux orienter les politiques, les plans d'action et les projets d'amélioration continue de la qualité et de l'équité de l'éducation. Parmi les piliers de la qualité, il convient de souligner **les stratégies bilingues**, le leadership efficace d'établissement, la gestion adéquate du temps d'apprentissage, le développement professionnel des enseignants, le soutien scolaire; etc.

3. S'APPUYER SUR LA GOUVERNANCE PARTENARIALE DÉCENTRALISÉE POUR MOBILISER UN LARGE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DE L'ÉDUCATION

La gouvernance partenariale décentralisée repose sur un partage des responsabilités entre les acteurs-clés qui sont en capacité réelle d'améliorer la qualité de l'éducation dans les composantes spécifiques qui font consensus dans un milieu donné. La mobilisation des acteurs-clés – les chercheurs, l'État, les bailleurs de fonds, les collectivités locales, les formateurs, les inspecteurs, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, les ONG et le secteur privé – a pour but d'améliorer la

qualité de l'éducation au niveau d'une école. La décentralisation et le financement direct doivent accorder une responsabilisation, des compétences et des ressources significatives ainsi que des espaces d'autonomie et de prise d'initiative et de décision aux acteurs de l'école pour pouvoir leur exiger en retour l'obligation de résultats et la reddition des comptes en toute transparence. Réussir l'autonomisation administrative, financière et pédagogique des établissements et faire émerger un leadership transformationnel à la base tout en renforçant les capacités des acteurs constituent dans cette voie des objectifs essentiels.

4. SITUER L'ÉCOLE, LA CLASSE ET LE MILIEU COMME LIEUX DÉCISIFS D'INVESTISSEMENTS ET D'ACTION OÙ SE DÉROULENT LES CHANGEMENTS POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Les stratégies d'amélioration de la qualité tout comme le financement et la gouvernance partenariale décentralisée doivent cibler l'école, la classe et le milieu comme lieux décisifs d'investissements et d'action où se déroulent les changements en direction de la qualité. Ce qui souligne le rôle primordial des acteurs à la base : parents, communautés, élèves, enseignants, directeurs et autres partenaires de l'école. Il convient ici de mettre particulièrement l'accent sur le leadership transformationnel que peut exercer le directeur pour perfectionner l'organisation, le fonctionnement et le climat de l'école avec un impact majeur sur les attitudes (valeurs, opinions, dévouement, engagement), les comportements (fréquentation, ponctualité, recherche de l'excellence dans les performances, etc.) et les relations (confiance, échanges, solidarité, esprit d'équipe. etc.). C'est pourquoi les pratiques de recrutement et de formation des directeurs doivent évoluer. Le directeur doit être recruté à partir d'un profil d'aptitudes valide selon un référentiel de compétences professionnelles répondant aux responsabilités et tâches de gestion et surtout au leadership pédagogique et transformationnel attendus.

5. MOBILISER DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR FINANCER L'EIQPT

Financer l'éducation de base universelle étendue au premier cycle du secondaire représente un énorme défi, notamment pour les pays qui n'ont pas pu jusqu'ici réaliser l'enseignement primaire universel. Des modifications dans l'allocation inter-et-intra sectorielle des ressources de l'État en faveur de l'EIQPT seront nécessaires. Dans cette direction, il faudra accroître de façon substantielle le financement de l'éducation en accordant au secteur entre 6 et 8% du PIB. Au-delà, la mobilisation des efforts des partenaires internes et externes et la recherche de financements innovants seront indispensables pour disposer de ressources additionnelles.

Il s'agira, en plus, de veiller à allouer et utiliser plus efficacement et plus équitablement les ressources, accroître l'efficacité de leur gestion, de mieux les cibler sur l'équité et la qualité de l'éducation et de lutter fermement contre toutes les sources de gaspillage et de corruption pour tirer un meilleur parti des ressources disponibles.

6. ASSURER UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ ET UN APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS D'ICI À 2030

« Assurer une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici à 2030 » constitue un défi encore plus ardu à relever. Cela suppose une nouvelle vision holistique et intersectorielle de l'apprentissage qui reconnaît, valorise, mobilise et met en synergie

toutes les ressources formelles, non-formelles et informelles d'apprentissage de l'État et de la société: aménagements des différents environnements de vie, de travail et de loisirs pour l'apprentissage tout au long de la vie ; passerelles et systèmes d'accréditation pour l'articulation des diverses filières formelles, non-formelles et informelles, y compris l'apprentissage traditionnel ; intégration des nouvelles technologies, possibilités et modalités d'apprentissage (ressources numériques, audio, vidéo...), apprentissage présentiel, apprentissage à distance, apprentissage libre, etc.

Annexes I

DISCOURS DE MONSIEUR KI BOUREIMA JACQUES, SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEMEN

Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,

Madame Kandia CAMARA, ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, ministre hôte de la 56ème session ministérielle de la CONFEMEN,

Monsieur le Ministre de l'Education nationale du Tchad, Président en exercice de la CONFEMEN,

Mesdames et Messieurs les ministres de l'Education de la Francophonie,

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Excellences, mesdames et messieurs du Corps diplomatique,

Mesdames et messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,

Mesdames et messieurs les partenaires techniques et financiers de l'Education,

Mesdames et messieurs les Chefs de délégation,

Monsieur le Gouverneur de la ville d'Abidjan,

Monsieur le Maire de la Commune de Cocody,

Autorités coutumières, religieuses, militaires et paramilitaires,

Mesdames et messieurs de la presse,

Mesdames et messieurs du monde de l'éducation,

Honorables invités en vos qualités, titres et rangs,

Mesdames, messieurs.

C'est un réel plaisir et un grand honneur pour moi de prendre la parole pour vous souhaiter la bienvenue à cette 56ème session ministérielle de la Conférence des ministres de l'éducation de la

Francophonie qui se tient à Abidjan en Côte d'Ivoire, à un moment où les ministres de l'éducation sont très sollicités du fait des activités de fin d'année scolaire, notamment les examens scolaires, le bilan de fin d'année scolaire. Malgré les agendas chargés, les ministres ont répondu massivement à l'invitation de la Côte d'Ivoire. Cela justifie et démontre tout l'intérêt et l'importance que les ministres de l'éducation de l'espace francophone accordent à cette vieille institution commune intergouvernementale de la Francophonie, qu'est la CONFEMEN. La Côte d'Ivoire mérite nos remerciements, nos félicitations et nos applaudissements pour son action de plaidoyer.

Excellence, monsieur le Premier ministre,

Mesdames, messieurs,

La 56ème conférence ministérielle, se tient à la veille de l'année 2015, date historique pour réaliser les six (6) objectifs de l'Education pour tous (EPT), fixée depuis avril 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar. Elle se tient également dans un contexte de lancement du processus de consultations et de concertations au niveau sous régional et international pour définir le contenu de l'agenda post 2015. C'est dire que la présente session ministérielle est au carrefour de plusieurs défis et enjeux de l'évolution de nos systèmes éducatifs. C'est pourquoi nous avons choisi comme thème principal de réflexion et d'orientation de nos travaux :

«Une Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : Défis, priorités et perspectives pour l'après 2015».

Cette thématique a fait l'objet d'une réunion – débat, tenue en mars 2014 à Dakar qui a regroupé des experts internationaux, des décideurs, des spécialistes des pays et des institutions partenaires, soit plus de 120 participants.

Cette réunion a permis d'approfondir la réflexion autour des préoccupations communes, notamment les questions de l'équité, d'inclusion, de gouvernance, de décentralisation et de financement de l'éducation et de s'enrichir mutuellement à partir des échanges d'expériences. Les conclusions des travaux de cette réunion – débat seront présentées à la présente session ministérielle en vue de leur validation par les ministres.

Mesdames, messieurs,

En plus de la présentation de la synthèse des travaux de réflexion sur le thème central ci – dessus évoqué, l'agenda de la 56ème session ministérielle comporte d'autres points non moins importants, tels que :

- Le bilan des activités du 1er mandat (2011 – 2014) du Secrétaire Général ainsi que l'état de mise en œuvre des évaluations groupées du PASEC ;
- L'examen et l'approbation du plan d'action biennal 2015 – 2016 de la CONFEMEN ;
- Un huis clos des ministres en vue de recueillir les commentaires des ministres, de finaliser et d'adopter les délibérations de la conférence ainsi que le relevé des décisions ;
- Les messages des partenaires et des invités.

Honorables invités,

Depuis Jomtien en 1990, en passant par Dakar en 2000, nos systèmes éducatifs surtout ceux des pays du sud sont dans une impasse de la contreperformance tant au niveau de l'efficacité interne et externe, qu'au niveau du financement et de la gouvernance. Pourtant, ils ont l'obligation de sortir de cette impasse si nous voulons assurer un meilleur devenir à nos enfants. C'est le lieu d'oser faire des propositions pertinentes, courageuses, réalistes et réalisables en vue d'aller vers des politiques éducatives transformationnelles.

Honorables invités,

Mesdames, messieurs,

Dans la perspective de faire entendre la voix de la CONFEMEN au niveau mondial, le Bureau de la CONFEMEN a élaboré et fait adopter une Déclaration en 2013 dans le cadre du processus de concertations et de consultations internationales sur l'agenda post 2015. Les axes prioritaires de cette déclaration sont :

- L'élargissement du concept de l'éducation de base obligatoire et gratuite en intégrant le niveau collège ;
- Le renforcement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ;
- La garantie d'un financement pérenne du système éducatif par les Etats ;
- L'assurance d'une régulation efficace de la bonne gouvernance et le renforcement du partenariat autour de l'école par les Etats.

Cette déclaration que l'on peut appeler « Déclaration de Liège », est en parfaite adéquation avec celle de l'UNESCO, finalisée à Oman en mai 2014 lors de la réunion mondiale sur l'EPT, appelé accord de Mascate dont la vision est de, (je cite) :

« Réaffirmer que l'éducation est un droit humain fondamental de tout individu. C'est une condition essentielle à l'épanouissement de la personne, à la paix, au développement durable, à la croissance économique, au travail décent, à l'égalité des genres et à une citoyenneté mondiale responsable. En

outre, elle contribue à la réduction des inégalités et à l'élimination de la pauvreté en créant les conditions et les opportunités requises pour des sociétés justes, inclusives et durables. L'éducation doit donc être placée au cœur du programme de développement mondial » (fin de citation).

La voix de la CONFEMEN est entendue et prise en compte dans les débats internationaux sur les questions d'éducation et de formation.

Mesdames, messieurs,

Je voudrais terminer mon propos par des remerciements :

- D'abord aux plus hautes autorités de ce beau pays, la Côte d'Ivoire et ensuite à son vaillant peuple hospitalier pour l'accueil chaleureux et les bonnes conditions de travail dont nous bénéficions. Cela me rappelle des souvenirs des années 1970 en reprenant le refrain d'une chanson célèbre du célèbre artiste international, Tabuley dit Rochereau, en voulant rendre hommage au peuple ivoirien. Dans la chanson, il dit « Belle Abidjan, oh ! métropole que tu ressembles à Montréal ; Abidjan, tu as le monopole comme ton peuple est si loyal ».
- Ensuite à tous les ministres, aux chefs de délégation et aux membres des délégations pays ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires et distingués invités qui ont fait le déplacement d'Abidjan.

A vous tous, nous disons merci pour votre disponibilité et votre soutien à la bonne marche de la CONFEMEN.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS DE MONSIEUR AHMAT KHAZALI AÇYL
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET DE L'ALPHABÉTISATION DU TCHAD,
PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEMEN

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire

Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de Côte d'Ivoire

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations des États et gouvernements membres de la CONFEMEN

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique

Monsieur l'Administrateur de l'OIF

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales

Monsieur le Gouverneur du district d'Abidjan

Honorables députés

Monsieur le Maire de la Commune de COCODY

Distingués invités, en vos rangs et qualités

Mesdames et Messieurs

En ma qualité de Président en exercice de la CONFEMEN et au nom des délégations ici présentes, je voudrais exprimer à Son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République, aux membres du Gouvernement et à tout le peuple ivoirien, les sentiments de gratitude, pour la disponibilité de la République de Côte d'Ivoire à organiser cette 56e Session ministérielle de la CONFEMEN après celle tenue en 2012 au Tchad.

Je voudrais exprimer nos remerciements à Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique ainsi qu'à l'ensemble des membres du comité d'organisation qui n'ont ménagé aucun effort pour nous réserver un accueil chaleureux et nous mettre dans les meilleures conditions de travail, qui sont dignes de l'hospitalité légendaire du peuple ivoirien.

J'adresse mes vœux de chaleureuse bienvenue à tous les participants et j'exprime de façon particulière mes remerciements aux ministres et chefs de délégation qui ont pu effectuer le

déplacement d'Abidjan malgré les contraintes de calendrier auxquelles nous sommes tous confrontés en ces moments de fin d'année scolaire.

Je remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent dans la réflexion sur les problématiques de l'éducation et de la formation dans l'espace francophone.

La 56e session de notre conférence a choisi pour thème « Une Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 ». Ce thème, à mon avis, est une vision qui s'impose à tous les acteurs étatiques et non étatiques de nos systèmes éducatifs.

Mesdames et Messieurs

Honorables invités

En 2012, ce fût un grand honneur pour la République du Tchad d'accueillir la 55e Session ministérielle ; cela marquait le début de notre mandat de président en exercice de la CONFEMEN.

Le bilan des actions menées ces deux années 2013 et 2014 sous la présidence du Tchad donne de motifs de satisfaction. A ce propos, nous pouvons retenir entre autres :

- La Réunion du Bureau tenue à Liège en juin 2013, au cours de laquelle l'on a décidé d'élaborer une déclaration des ministres de l'Éducation portant la voix de la Francophonie pour une éducation inclusive et de qualité pour tous pour l'après 2015. À travers une large consultation de l'ensemble des ministres de la CONFEMEN, la Déclaration a été finalisée et adoptée en juillet 2013 avec quatre (4) axes prioritaires :
 - Axe 1 : élargir l'éducation de base obligatoire et gratuite ;
 - Axe 2 : renforcer l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
 - Axe 3 : garantir un financement pérenne pour l'éducation ;
 - Axe 4 : assurer une bonne gouvernance et renforcer les partenariats.

La Déclaration a été largement diffusée et a contribué à inscrire les choix stratégiques de la CONFEMEN dans les débats internationaux sur l'agenda post 2015.

- Les réunions du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux, ont été présidées par le Correspondant national du Tchad ;
- En outre, le Tchad a participé et présidé deux grandes rencontres qui ont marqué notre mandat : la réunion-débat sur le thème de la 56e session ministérielle et l'atelier sous – régional des décideurs sur le rôle et la place de l'évaluation dans le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs, tenus à Dakar respectivement en mars et en mai 2014. Les rapports et

les conclusions de ces deux grandes rencontres sont d'une qualité très appréciable et attestent la richesse des débats et des échanges.

Honorables invités

Mesdames et Messieurs

La réforme du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) adoptée par la session ministérielle de Ndjamena connaît également un début de mise en œuvre satisfaisant. Deux réunions du Comité de pilotage se sont tenues à Dakar, sous la présidence effective du Tchad en tant que Président en exercice de la CONFEMEN.

Il serait fastidieux d'énumérer ici tous les acquis obtenus au cours du mandat qui s'écoule. Le rapport du Secrétaire général donne un aperçu d'ensemble des avancées qui ont contribué à renforcer les assises internationales de notre institution ainsi que son rayonnement.

Mesdames et messieurs,

Nous nous souvenons et cela restera dans l'histoire de la CONFEMEN que c'est à Ndjamena au Tchad en décembre 2012 qu'un appel a été lancé aux pays du sud, membres de la CONFEMEN, pour une contribution volontaire en plus de la contribution statutaire. Deux pays ont répondu à cet appel. Il s'agit de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. C'est le lieu de rendre un vibrant hommage à ces deux pays pour leur engagement et leur générosité ; c'était pour faire face aux contraintes financières de notre institution commune.

En plus de ces cas exceptionnels, je dois féliciter également tous les pays qui sont à jour de leurs contributions statutaires et/ou volontaires. Ce sont ces contributions qui permettent à la CONFEMEN d'assurer les missions que nous lui confions. Je vous encourage à faire davantage et à tenir nos engagements vis-à-vis de la CONFEMEN. Je vous informe que le Tchad a toujours été à jour de ses contributions.

C'est également le lieu pour moi d'exprimer nos vifs remerciements à tous nos partenaires dont l'accompagnement technique et/ou financier nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan d'action et j'adresse une mention particulière à l'OIF, l'AFD, la Banque mondiale, la BID, la DDC Suisse, la Coopération luxembourgeoise, la CONFEJES et l'AIMF.

Mesdames, Messieurs

Au cours de la présente Session ministérielle, je passerai le relais à ma collègue de Côte d'Ivoire, Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique. Les 19

mois de présidence assurée par le Tchad, ont été pour nous, des moments de partage, d'échange d'expérience, d'engagement et de détermination de toutes les parties prenantes pour la bonne marche de notre Institution commune.

Durant notre mandat, nous avons eu à apprécier la qualité du travail et la collaboration avec le Secrétaire général et l'équipe du secrétariat technique permanent à qui nous traduisons tous nos remerciements et toutes nos félicitations.

Au cours de la présente Session ministérielle, nous allons adopter les recommandations et les orientations pour une éducation inclusive et de qualité pour tous pour l'après 2015 ; ce qui est fort important. Mais le plus important pour moi, c'est la mise en œuvre effective des conclusions de nos travaux.

C'est pourquoi, tout en exprimant ma disponibilité à soutenir la nouvelle Présidente en exercice, je demeure convaincu que seul le suivi efficace de la mise en œuvre des recommandations, la mutualisation des efforts et la mobilisation des ressources ainsi que le respect des engagements des États et gouvernements membres, nous permettront de relever les défis d'une éducation de qualité au service du développement de nos pays.

En souhaitant plein succès à Madame Kandia CAMARA dans ses nouvelles fonctions de présidente en exercice de la CONFEMEN pour les deux prochaines années, je fonde l'espoir que l'appui de la CONFEMEN aux politiques éducatives sera encore plus efficace et plus visible.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre attention.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MADAME MADAME KANDIA CAMARA, MINISTRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Représentant Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National ;
- Madame la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Présidents d'Institution ;
- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Tchad, Président en Exercice de la CONFEMEN ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Éducation des pays et gouvernements membres de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Vice-Ministre, représentant le Ministre de l'Éducation Nationale du Ghana, invité spécial de la 56e Session de la CONFEMEN ;
- Monsieur l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), représentant le Secrétaire Général ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEMEN ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires techniques et financiers
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
- Monsieur le Maire de la Commune de COCODY ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;
- Mesdames et Messieurs les responsables de partis politiques ;
- Madame et Monsieur les Présidents d'Universités ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets Ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Correspondants Nationaux et Experts de la CONFEMEN,

- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Services ;
- Mesdames et Messieurs les membres du comité d'organisation ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs les journalistes ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est une réelle satisfaction morale pour la Côte d'Ivoire, de se savoir membre, depuis 1960, de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

Au sortir de la grave crise qui l'a secoué, mon pays a réaffirmé sa volonté d'œuvrer plus activement au rayonnement de la CONFEMEN.

Chers collègues,

À la 55ème Session, tenue à N'Djamena en 2012, vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme première vice-présidente de notre organisation commune. Une fois encore, je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Au moment où s'ouvrent les assises de la 56ème Session de la CONFEMEN, il me plait de saluer la présence des personnalités aussi illustres, venues d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, pour rehausser l'éclat de cette cérémonie inaugurale.

Je voudrais vous traduire l'expression de la gratitude dont mon cœur est rempli.

Mesdames et Messieurs les Ministres et chers collègues,

Votre présence effective à Abidjan, à la tête des importantes délégations qui vous accompagnent, nous procure une émotion légitime.

Je voudrais saluer chacune et chacun de vous et vous dire combien la famille éducative de Côte d'Ivoire est fière de vous accueillir et de vous assurer de sa totale reconnaissance.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, notre pays est en pleine phase de reconstruction.

La remise à niveau des fondements structurels de notre société prend en compte le secteur de l'éducation auquel les pouvoirs publics accordent une importance particulière. Grâce à des efforts accrus, émanation d'une volonté politique affirmée, nous sommes en train de remonter la pente.

Nous demeurons cependant conscients que les problématiques de l'école doivent être appréhendées dans un cadre intégré et communautaire.

C'est pourquoi, mon pays est fier d'être membre de cette institution fédératrice de nos énergies que constitue la CONFEMEN.

La Côte d'Ivoire aspire à y jouer sa partition pleine et entière, en conformité avec sa réputation de nation qui sait honorer ses engagements internationaux.

C'est le lieu d'exprimer notre reconnaissance au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara qui, dès son accession au pouvoir, a activé tous les leviers en vue d'assurer la présence effective de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international, partout où le besoin se fait sentir. L'exemple de la CONFEMEN en est une illustration patente.

Malgré le chapelet des priorités, le Chef de l'Etat a instruit que l'on consente des efforts exceptionnels pour payer nos arriérés.

Ainsi, la Côte d'Ivoire a apuré, depuis 2011, dix ans d'arriérés de cotisations statutaires, à hauteur de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.

Mieux, nous avons procédé au paiement de la totalité de notre quote-part dans le financement de l'évaluation groupée pays francophones-pays anglophones, à hauteur de cinquante-deux millions (52 000 000) de francs CFA.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, représentant Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Votre présence distinguée ce jour parmi nous est la matérialisation de l'option choisie par le Gouvernement ivoirien de traiter les questions se rapportant au secteur Éducation/Formation avec diligence et application.

Je sais combien Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, s'implique personnellement dans la recherche de solutions, afin que nous gagnions la bataille de l'école, condition principale du développement humain et du progrès social.

Notre ambition, c'est d'ajouter à l'économie de ressources dont bénéficie notre pays, une économie du savoir porteuse de développement durable. L'émergence de notre pays est à ce prix.

Les chantiers sont vastes et il faut toujours un effort soutenu.

À titre d'exemple, le gouvernement a dégagé des moyens particulièrement importants en termes de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires, afin que notre pays atteigne les Objectifs 1 et 2 du Millénaire pour le Développement.

Je voudrais vous assurer, Mesdames et Messieurs, que nous comptons prendre toute notre part à la pérennisation des acquis et à l'exploration de nouvelles perspectives, dans le sens bien compris de l'efficacité de nos différents systèmes éducatifs.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je sais que les présentes assises dont le thème central est : «éducation inclusive et de qualité pour tous en francophonie : Défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 », donneront les résultats escomptés.

Elles nous permettront, j'en suis certaine, de nourrir une réflexion féconde sur les mécanismes à mettre en œuvre pour l'émergence d'une école efficiente dans l'espace francophone.

Souvenons-nous de la belle formule de Marguerite Yourcenar rappelée par Claude Thélot en exergue du rapport intitulé « Pour la réussite de tous les élèves », publié en 2004. Elle disait : « il y a peu d'hommes auxquels on ne puisse apprendre convenablement quelque chose. Notre grande erreur est d'essayer d'obtenir de chacun en particulier les vertus qu'il n'a pas, et de négliger de cultiver celles qu'il possède. » Fin de citation.

Mesdames et Messieurs,

La qualité et la notoriété mondialement reconnues des experts présents à cette conférence est un gage de réussite.

Cette rencontre permettra, n'en doutons pas, de mener des débats constructifs, qui contribueront à asseoir une politique éducative cohérente, visant la qualité pour toutes les franges des populations au sein de nos différents États.

Par ma voix, la Côte d'Ivoire exprime d'avance sa reconnaissance à tous les experts qui prennent une part active à cette session.

- Monsieur le Ministre d'Etat, représentant Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement,
- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National,
- Madame la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

À ce stade de mon propos, qu'il me soit permis de faire une adresse particulière au président en exercice de la CONFEMEN, Monsieur Ahmat ACYL, Ministre de l'Éducation Nationale du Tchad, dont l'action restera à jamais gravée dans les annales de notre organisation commune.

Bravo Monsieur le Ministre !!!

À ces remerciements, j'associe le Secrétaire Général de la CONFEMEN, Monsieur KI Bouréima Jacques, inlassable travailleur et qui constitue, avec son équipe, la véritable cheville ouvrière de cette institution de la francophonie.

Comment oublier tous les partenaires techniques et financiers dont le soutien n'a jamais fait défaut à notre organisation ?

Je voudrais, tout particulièrement, remercier la Banque Islamique de Développement (BID) qui a non seulement accepté d'associer son image à cette 56ème Session Ministérielle en Côte d'Ivoire, mais aussi et surtout a apporté un précieux soutien financier d'un montant de deux cents mille dollars (soit cent millions de Francs CFA).

Je n'oublie pas les femmes et les hommes qui ont participé, à quelque niveau que ce soit, à l'organisation de cette rencontre.

Monsieur le Vice-Ministre du Ghana,

Je voudrais vous saluer d'une voix particulière.

Votre présence, en tant qu'invité spécial de la présente session, traduit la relation privilégiée que votre pays entretient avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Mieux, elle traduit les relations cordiales entre nos deux États, qui ont en partage une histoire commune et des intérêts identiques.

Vous voudrez transmettre nos chaleureuses salutations à Monsieur le Ministre que vous représentez.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Nos attentes sont grandes, à l'entame de cette 56e Session. Elles sont à la hauteur des espoirs que l'école suscite, mais aussi des difficultés dont nous avons conscience.

C'est pourquoi, je souhaite à toutes et à tous des échanges fructueux et constructifs, qui appelleront des actions conséquentes dans le sens de notre gouvernance globale.

Je voudrais, sur ce, vous souhaiter un heureux séjour en terre ivoirienne. Merci de votre aimable

Attention.

MONSIEUR CLÉMENT DUHAIME ADMINISTRATEUR DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et messieurs les Ministres de l'Education, Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN, Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN,

Mesdames et Messieurs les correspondants nationaux de la CONFEMEN,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un réel plaisir de revenir en Côte d'Ivoire, quelques mois après avoir assisté à la renaissance du Marché des arts du spectacle africain (MASA).

Au nom du Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou Diouf, je souhaite remercier les autorités ivoiriennes pour leur accueil. Je souhaite aussi transmettre au Président Alassane Ouattara, au Premier ministre et au gouvernement ivoirien les félicitations de l'OIF pour le processus de réconciliation engagé et pour la reconstruction en cours du secteur éducatif.

L'OIF est fière d'avoir été aux côtés de la Côte d'Ivoire durant toutes ces années, notamment au cours de la période de crise. Et je veux ici réitérer aux autorités ivoiriennes notre engagement à soutenir les efforts de réconciliation et de développement qui passent notamment par la revalorisation du système éducatif et l'éducation aux valeurs de paix, de démocratie et de citoyenneté.

« Toute personne a droit à l'éducation » rappelle l'Article 26 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948. Au cours de dix dernières années, des progrès ont été accomplis en la matière, même si tous les pays n'ont pas atteint et n'atteindront pas, à l'horizon 2015, les objectifs de développement du Millénaire.

Dans la plupart des pays francophones, les taux de scolarisation et d'inscription au primaire, au secondaire et dans l'enseignement supérieur sont en léger progrès.

Ce n'est pourtant pas assez ! Un an avant la date limite pour la réalisation des objectifs de « l'éducation pour tous », 57 millions d'enfants et 69 millions d'adolescents ne sont pas scolarisés à travers le monde. La moitié se situe en Afrique subsaharienne et une bonne partie sont des jeunes filles.

Chaque année, que ce soit dans les pays du Nord ou dans les pays du sud, des millions d'autres enfants quittent l'école sans qualifications !

Outre les défis de l'accès universel à l'éducation, les connaissances et les compétences acquises ne sont pas nécessairement à la mesure des attentes et des standards qui ont été fixés. Les évaluations internationales, aussi bien celle du programme PISA de l'OCDE que celle du PASEC de la CONFEMEN, le démontrent.

Trop souvent, ces connaissances et compétences ne permettent pas aux jeunes finissants ou diplômés de faire face aux problèmes concrets de la vie courante.

Les résultats de ces évaluations nous interpellent, non seulement par rapport aux méthodes d'enseignement mais aussi par rapport à la qualification des enseignants et à la pertinence des contenus enseignés.

Plus que jamais, la question - fondamentale - de la refonte des savoirs enseignés se pose avec acuité !

Assurer une éducation et une formation de qualité qui

débouchent sur des possibilités d'emploi et d'insertion socio- professionnelle, sont des défis pressants et permanents pour les Etats et gouvernements de la Francophonie.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Même si l'aide internationale à l'éducation de base est en baisse de 10% depuis 2010, notre détermination ne doit pas faillir, notre mobilisation doit permettre d'apporter des réponses concrètes et d'engager les réformes nécessaires.

C'est pourquoi l'OIF s'investit toujours plus dans l'amélioration de la qualité de l'éducation dans l'espace francophone :

- Avec l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres (IFADEM) et l'AUF, nous avons formé 10 000 enseignants dans les zones rurales de 8 pays.
- Avec l'initiative « Ecole et langues nationales en Afrique » (ELAN), nous encourageons l'utilisation des langues nationales durant les trois premières années du cycle primaire pour permettre aux enfants de maîtriser les concepts de base dans leur propre langue avant d'apprendre le français. L'approche ELAN profite à 50 000 élèves de 8 pays d'Afrique subsaharienne, et ce dans 39 langues nationales en articulation avec le français.
- Avec plus de 300 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans 23 pays situés majoritairement en zones rurales, nous offrons aux jeunes un lieu d'accès au savoir pour consolider et compléter leurs acquis.

L'OIF soutient également la formation professionnelle et technique (FPT) dans 21 pays en Afrique, dans l'Océan Indien, dans les Caraïbes, en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Europe centrale et orientale. Dix pays francophones du Sud ont ainsi pu développer des politiques sectorielles et des plans d'action à moyen terme pour la mise en œuvre de la FPT. D'ici 2016, environ 10 000 jeunes suivront des nouveaux programmes axés sur les compétences afin d'accroître leur employabilité sur le marché du travail.

D'autres interventions de l'OIF, menées avec la CONFEMEN, permettent de développer les compétences des gestionnaires du système éducatif, de mettre en place des dispositifs nationaux d'évaluation ou encore de mieux réguler le système éducatif. Et je me réjouis de la signature ce matin, par 6 pays francophones, d'une entente de coopération pour partager leurs

expériences et mutualiser leurs ressources en matière de régulation de la qualité et de l'équité de l'éducation, thématique

. majeure de cette conférence.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Cette 56e conférence ministérielle de la CONFEMEN intervient au moment où la communauté internationale prépare les Objectifs du développement durable : l'accès à l'éducation, la qualité et l'équité, devront faire l'objet d'indicateurs spécifiques. Avec vous, l'OIF saura porter la vision et la spécificité francophone lors de la prochaine Conférence mondiale sur l'éducation qui se tiendra en mai 2015 à Séoul.

Votre Conférence intervient aussi au moment où s'élaborent, avec nos Etats et gouvernements, le prochain Cadre stratégique de la Francophonie (2015-2022) ainsi que la programmation quadriennale 2015-2018 de l'OIF qui en découlera. Avec le Secrétaire général, nous avons veillé à l'exigence de complémentarité au sein de la Francophonie. Ainsi, ces textes stratégiques sont nourris par les contributions des conférences ministérielles permanentes, des opérateurs directs et de l'APF. Tout cela dans un esprit de dialogue constructif.

A ce stade, et même s'il appartient aux 77 Etats et gouvernements de l'OIF d'adopter le Cadre stratégique et la programmation quadriennale lors du Sommet de la Francophonie de Dakar fin novembre, l'éducation demeure une priorité stratégique. Et je suis persuadé que cette Conférence contribuera à le rappeler et à sensibiliser vos plus hautes autorités.

Ainsi, avec le Secrétaire général, nous réfléchissons à la création en 2015 d'un organe subsidiaire de l'OIF dédié à l'éducation de base, incluant notre importante Initiative IFADEM. Un Institut à part entière, basé Dakar, qui travaillerait étroitement avec la CONFEMEN et l'AUF, avec comme triple mission : la formation des maîtres et des cadres du système éducatif ; le conseil et l'expertise pour la formation des maîtres et des personnels de l'enseignement de base ; et enfin la recherche, l'innovation et la veille dans ce domaine.

Ces complémentarités nécessaires prévalent également pour les stratégies sectorielles qui seront adoptées au Sommet de Dakar, je pense notamment à la stratégie jeunesse.

Les 15 à 29 ans représentent le quart de la population mondiale, ils sont 245 millions dans tout l'espace francophone. D'ici 2050, les projections estiment qu'il y a aura quatre fois plus de jeunes en Afrique subsaharienne qu'actuellement.

Ils seront 276 millions à attendre des Etats et gouvernements membres de la Francophonie, du Nord comme du Sud, une éducation et une formation de qualité, soucieuses d'égalité et d'équité, leur permettant de travailler et de mieux comprendre le monde.

Ce n'est pas donc pas seulement un impératif moral que nous avons vis-à-vis de l'éducation de notre jeunesse. Il en va aussi de l'avenir de la Francophonie et des valeurs de solidarité et de diversité qu'elle porte.

Je vous remercie.

LA REMISE DU FANION DE LA CONFEMEN

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Représentant Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National ;
- Madame la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Présidents d'Institution ;
- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Tchad, cher prédécesseur ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Éducation des pays et gouvernements membres de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Vice-Ministre, représentant le Ministre de l'Éducation Nationale du Ghana, invité spécial de la 56e Session de la CONFEMEN ;
- Monsieur l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), représentant le Secrétaire Général ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEMEN ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires techniques et financiers
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
- Monsieur le Maire de la Commune de COCODY ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;
- Mesdames et Messieurs les responsables de partis politiques ;
- Madame et Monsieur les Présidents d'Universités ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets Ministériels ;

- Mesdames et Messieurs les Correspondants Nationaux et Experts de la CONFEMEN,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Services ;
- Mesdames et Messieurs les membres du comité d'organisation ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs les journalistes ;
- Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais vous remercier pour votre présence si distinguée à cette cérémonie de remise de fanion particulièrement importante dans la vie de notre organisation commune.

- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Tchad, Cher collègue,
Au moment où vous me remettez le fanion pour assurer la présidence de la CONFEMEN, je voudrais vous exprimer ma reconnaissance et ma gratitude infinie.
En nous confiant, à moi-même et à mon pays, la conduite de notre organisation, vous nous témoignez une confiance qui nous émeut au plus haut point.

Nous mesurons aussi la charge inhérente à cette responsabilité. Je puis vous assurer que nous ferons les efforts requis pour être à la hauteur et pour que la CONFEMEN écrive, pour les deux ans à venir, de nouvelles pages glorieuses.

- Mesdames et Messieurs

Je rêve d'une politique de l'éducation de base plus incisive et inclusive dans nos États. Nous devons y consacrer toutes nos forces parce que les insuffisances enregistrées dès la petite enfance se muent, tout le long de la vie, en tares quasi insurmontables.

Ma vision, c'est aussi un mécanisme de financement intégré. Ce financement doit s'appuyer sur la recherche d'approches innovantes tant au plan national qu'international.

Pour l'échéance 2014-2016, nous devons trouver une réponse définitive à cette problématique importante.

Enfin, j'aspire, pour tous nos États et davantage pour ceux du Sud, à des stratégies actives et plus ambitieuses de gestion de l'école.

Les pouvoirs publics doivent y jouer leur rôle régalien afin d'orienter les politiques de l'éducation de base.

- Mesdames et Messieurs,

Il faut poursuivre l'action. Il faut consolider les acquis qui sont toujours fragiles.

Dans le cadre de notre collaboration agissante, je sais que nous y parviendrons

Sur ce, je vous réitère mes remerciements respectueux et vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne suite de travaux.

- Je vous remercie.

DISCOURS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ REPRÉSENTANT LE
PREMIER MINISTRE

- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National ;
- Madame la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale ;
- Madame le Ministre, de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres de la CONFEMEN ou leur représentant ;
- Monsieur le Vice-Ministre du Ghana, invité spécial de la 56e session de la CONFEMEN ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Maire de la Commune de COCODY ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets Ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Correspondants Nationaux et Experts de la CONFEMEN,
- Mesdames et Messieurs le Partenaires ou leur représentant ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Services Rattachés ;
- Mesdames et Messieurs les membres du comité d'organisation ;
- Mesdames et Messieurs les journalistes ;

- Mesdames et Messieurs ;

Au moment où s'ouvre à Abidjan la 56ème Session Ministérielle de la CONFEMEN, je voudrais vous exprimer la fierté de la Côte d'Ivoire de vous recevoir sur son sol.

La présence de ce parterre de personnalités de premier ordre et de la communauté des experts est un honneur que notre pays mesure à sa juste valeur. Nous en sommes d'autant plus honorés que nous nous sommes membre à part entière de la grande famille de la Francophonie.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire a de la mémoire. Elle sait qu'elle a traversé des moments difficiles. Elle sait aussi avec quel engagement les pays de la Francophonie se sont mobilisés pour l'aider à rebâtir la paix.

Je voudrais alors m'acquitter d'un doux devoir : celui d'exprimer, au nom du Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et du peuple ivoirien, notre infinie gratitude à un visionnaire et un grand homme d'État ayant une conscience aigüe des grands enjeux internationaux, en la personne du Président Abdou Diouf.

Grâce à son leadership éclairé, notre famille a remporté des victoires indéniables, comme en témoigne le nombre de pays membres passé maintenant à 44.

Mesdames et Messieurs,

Dans la gouvernance instituée dans notre pays sous la houlette du Président de La République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, la problématique de l'école tient une place centrale. Pour bâtir un monde meilleur, il faut veiller en effet à une formation conséquente de notre. Pour que nos enfants fassent face demain aux défis de la vie avec talent.

Dans le nouveau contexte globalisé, caractérisé par le marché mondial des compétences, il est impérieux que nous leur donnions les armes de leur socialisation et de leur bonheur. Il y va de leur équilibre personnel, comme de celui de la communauté des hommes.

L'avenir de notre monde dépend des choix que nous faisons aujourd'hui. Notre société doit appréhender et gérer, avec profondeur et exactitude, les questions de liberté, de dialogue des cultures, de diversité participative.

C'est la mission régaliennne de l'école d'en être le levier et de jeter les jalons de la solidarité mondiale.

Pourtant, par rapport à cet enjeu comme à bien d'autres, nous sommes confrontés à des difficultés certaines. C'est en connaissance de ces aléas qui iront s'amplifiant avec les mutations successives du monde et des hommes, que les pères fondateurs ont pensé cet instrument viable qu'est le CONFEMEN pour mettre en place des stratégies cohérentes et intégrées pour des politiques éducatives efficaces dans l'espace francophone.

Ce n'est pas à vous, experts à la science éprouvée, que je rappellerai les missions de cet instrument important. Permettez cependant que je revienne sur votre rôle crucial en matière d'aide à la prise de décision dans le domaine de l'éducation.

Mesdames et Messieurs,

Nos systèmes éducatifs, dans bien des pays malheureusement, restent encore tributaires du financement international. C'est pourquoi il faut pouvoir compter sur votre connaissance des dimensions techniques et stratégiques pour orienter ce financement vers des sous-secteurs pertinents.

En amont, pour faciliter l'éligibilité des systèmes éducatifs à cette manne indispensable émanant de la coopération internationale, nous nous appuyons sur votre expertise.

Je peux me féliciter des acquis indéniables du CONFEMEN, depuis sa création en 1960. La conférence a permis des avancées significatives dans la mise en œuvre et l'exécution de politiques éducatives.

Qu'il me soit permis de rappeler ici des points de satisfaction comme le départ des enseignants coopérants et la création du CAMES. En somme, vous constituez une plateforme qui permet de nourrir la réflexion dans l'intérêt de l'ensemble des pays membres de l'OIF et de formuler des recommandations en vue d'une gestion intégrée et mutualisée des questions de fond.

Vous comprendrez donc l'importance particulière que la Côte d'Ivoire, son gouvernement et celui qui en inspire l'action, le Chef de l'État, accordent à cette 56ème Session Ministérielle. Pour nous, elle est la matérialisation d'un nouveau bail avec votre institution.

Je puis vous assurer que nous avons décidé d'assumer notre mission historique au sein du CONFEMEN. Souvenez-vous que notre pays faisait partie des 14 pays qui ont porté la conférence sur les fonds baptismaux en 1960.

En état de cause, la Côte d'Ivoire a consenti des efforts significatifs pour rétablir son honorabilité au sein de la CONFEMEN et pour donner à cet instrument les moyens de son existence. Depuis 2011, nous avons épuré dix ans d'arriérés de cotisations statutaires, à hauteur de vingt-cinq millions de francs CFA (25 000 000).

Mieux, nous avons procédé au paiement de la totalité de notre quote-part dans le financement de l'évaluation groupée pays-francophones-pays anglophones, à hauteur de cinquante-deux millions (52 000 000).

Mesdames et Messieurs,

C'est dire combien notre pays attend beaucoup de cette session. D'ailleurs le thème central, qui va analyser les contours d'une éducation inclusive et de qualité, est pour nous d'un bon présage. Vos réflexions nous donneront une matrice d'actions en vue de la mise en œuvre d'une gouvernance lucide des institutions scolaires.

En attendant les résultats de cette séance, je vous réitère notre satisfaction de vous recevoir en Côte d'Ivoire, terre d'hospitalité et de métissage. Au-delà des questions techniques et spécifiques, le peuple ivoirien voit en ces assises une occasion de célébrer notre fraternité cimentée par l'usage de notre belle langue commune.

Dans ce pays d'Houphouët Boigny, père fondateur de la Francophonie et icône de l'intégration des peuples, vous êtes chez vous.

Sur ce, je déclare ouverte la 56ème Session Ministérielle de la CONFEMEN